

FLEURSI
POUR TOUTES
OCCASIONS:
 - Mariages
 - Banquets
 - Anniversaires
 - Naissances
 - Deuils
RODRIGUE
Fleuriste
 Tél. 583-0464
LAC-MEGANTIC

REDACTION ET ADMINISTRATION A LAC-MEGANTIC

L'ÉCHO de FRONTENAC

Tous
 Les Bas Élastiques
 doivent être... comme
 les **NYLONS** BAUER & PLACH
 ... bien confortables
 ... extensibles dans les
 deux sens ... résistent vite ...
 durables.

Pharmacie Blais Enrg.
 A. Charbonnier, prop.
 TEL.: 583-0220
 LAC-MEGANTIC

36e année, No 46

Autorisé comme envoi postal de la 2^{ème} classe
 Ministère des Postes Ottawa

Imprimé à St-Joseph de Beauve, jeudi, 25 octobre 1962

Organe de la ville de Lac-Mégantic
 et de la région

La-Philippe POULIN, directeur

Un effroyable accident de la circulation fait 5 morts et 3 blessés à Nantes

L'honorable René Lévesque :

“La nationalisation: moteur essentiel du développement du Québec”

“Le problème de l'électricité à Lac-Mégantic sera définitivement réglé, ce qui constituera une preuve évidente des bienfaits de la nationalisation”.

L'honorable René Lévesque, ministre des Richesses naturelles du Québec, s'adressant aux électeurs de Frontenac, à Lac-Mégantic, ce soir mercredi, a expliqué les grandes raisons qui motivent la nationalisation de l'électricité dans le Québec. Il a tenté de démontrer que cette nationalisation constituait véritablement la clé de la libération du Québec au point de vue économique et, partant, de l'essor véritablement extraordinaire de notre province.

Au cours de l'assemblée de ce soir, on a d'abord projeté à ceux qui assistaient, un film d'une trentaine de minutes, film dans lequel le ministre expose l'état actuel du problème de la production et de la distribution de l'électricité puis les bienfaits et la nécessité de la nationalisation de

l'électricité. “C'est le temps, dit-il ensuite, que les citoyens de la province de Québec participent directement à la plus grande source financière qui soit, source de revenus qui lui appartient en propre, ceux des pouvoirs de l'eau”.

SYNTHÈSE

L'assemblée s'étant tenue le soir même où nous devons fermer les pages de la présente édition, nous ne pouvons élargir le discours de M. Lévesque mais nous tenterons ici de fournir un tableau synthétique des différents points qu'il a développés.

UN TABLEAU

M. Lévesque a dit que l'Hydro-Québec charge, à ses usagers de Montréal, un montant de \$3.12 par 300 k.h. tandis que (suite à la page 5)

Le Dr Léon Dugal

On vit dans une société qui est plus malade que l'alcoolique lui-même

“Lorsqu'un alcoolique réhabilité sort de nos maisons Domrémoy ou des cliniques, il retourne dans une société dans laquelle le moindre événement est “mouillé” par l'alcool”. C'est ce que déclarait le Dr Léon Dugal, de passage à Lac-Mégantic à l'occasion de la reconnaissance officielle de la salle d'accueil Domrémoy - Lac-Mégantic. Le Dr Dugal, dont on connaît le dévouement au service des Maisons Domrémoy, prononçait une intéressante causerie au sous-sol de l'Église Ste-Agnès dimanche dernier, à l'issue d'un buffet froid servi à cet endroit.

Dimanche dernier marquait en effet la reconnaissance officielle de la salle d'accueil située rue Laval, à Lac-Mégantic et la bénédiction des locaux par M. le chanoine Oscar Mauger, v.l., curé de la paroisse Ste-Agnès.

La conférence du Dr Dugal a porté sur les aspects médicaux de l'alcoolisme, sur les conséquences désastreuses de cette maladie et sur les possibilités de réhabilitation de celui qui en est atteint. Le conférencier a fortement appuyé le

RETOUR A L'HEURE SOLAIRE

Nous retournerons bientôt à l'heure solaire, ou heure normale! C'est en effet, dans la nuit de samedi à dimanche prochain qu'il faudra faire reculer d'une heure, la petite aiguille de nos montres ou de nos horloges. Il est d'autant plus important de le faire pour dimanche prochain, que ce jour-là, les différents offices dans nos églises seront célébrés sur l'heure solaire.

SUR LE PONT D'AGNES

Nous vous souhaitons la chance d'abattre le plus lourd chevreuil et par le fait même, ou plutôt par le coup même, de décrocher le trophée.

Cela signifierait faire d'une balle deux coups.

Visiteurs du Pont, n'oubliez pas à ce sujet, que depuis le 20 du présent mois, vous avez toute liberté d'aller tuer votre chevreuil... en vous conformant aux règlements de la chasse, bien entendu.

Les deux grands chefs provinciaux se rencontreront-ils le onze novembre prochain? On pourrait dire dès maintenant qu'il ne serait pas question d'un armistice entre M.M. Lesage et Johnson en cet anniversaire de la fête de l'Armistice.

Trois hommes, trois partis, trois programmes, voilà ce qui semble se présenter aux citoyens de Montréal, et cela, en (suite à la page 4)

Une collision, comme il ne s'en est pas produite depuis plus de quinze ans, dans notre région, frappe lourdement une famille de cette localité, située à environ dix milles de Lac-Mégantic — Elle a lieu entre un train du Pacifique Canadien et une automobile dans laquelle avaient pris place huit personnes, membres de la même famille.

C'est la famille de M. Adrien Isabelle, de Nantes, paroisse voisine de notre ville, comme nous le disons plus haut, qui a été frappée par la douleur et le deuil dans cette tragédie; c'est toute une paroisse et son pasteur qui sont dans la tristesse à la suite de cet accident; c'est toute une région qui est dans l'émoi au lendemain d'une telle catastrophe.

Dans l'avant-midi de dimanche dernier, huit membres de la famille de M. Adrien Isabelle, se dirigeaient vers l'église paroissiale où ils devaient assister à la grand-messe. Avaient pris place dans l'automobile, M. et Mme Adrien Isabelle, Julien, qui était au volant, Noël, la Yolande et Roland, Rénéald et Jacques Isabelle.

La voiture filait, lorsque arrivant à une traverse à niveau, le conducteur ne put apercevoir un terrain de la compagnie Pacifique Canadien, qui passait au même moment, en direction de Lac-Mégantic. Il y eut collision! Elle fut terrible! Quatre des occupants furent tués

instantment; un cinquième, une fille fut gravement blessée et au cours de l'après-midi du même jour succombait à ses blessures; le père de famille ne fut que légèrement blessé, deux autres enfants ayant aussi subi des blessures plus ou moins graves.

Faisons ici en détail, le bilan de la tragédie: les morts sont Mme Adrien Isabelle, née Virginie Gilbert, 51 ans, Julien, 22 ans, Noël, 18 ans, Yolande, 15 ans et Jacques, 7 ans; les blessés sont: M. Adrien Isabelle, 55 ans, qui s'infligea des blessures superficielles, de nature plutôt légères, Roland, 11 ans portant des blessures à peu près similaires, Raynald, 9 ans qui s'infligea de multiples fractures et des coupures au visage. Ce dernier, disons-le immédiatement, fut dirigé vers Sherbrooke et hospitalisé à l'hôpital St-Vincent de Paul. Tous et chacun des blessés, on le comprendra, souffrent de chocs nerveux, plus ou moins violents. Les échos de cette dramatique (suite à la page 4)

A QUI IRA LE TROPHEE?

On voit souvent des sportif se disputer un trophée; on les rencontre, ces derniers, dans différents domaines sportifs, tels par exemple, le goutet, les quilles, la balle molle, etc, mais dans celui de la chasse, cela ne se rencontre pas souvent.

Cet automne, à Lac-Mégantic, il y a un trophée à gagner, chez les nemrods, chez ceux qui poursuivent la chasse aux chevreuils particulièrement. En effet, on nous informe que M. Maurice Legendre, représentant de la Brasserie Dow, de Thetford-Mines vient de faire don à l'Association de Chasse et Pêche de Lac-Mégantic, d'un magnifique trophée devant être décerné au chasseur qui aura abattu le plus gros chevreuil de la saison.

Pour obtenir sa chance de gagner le trophée en question, le chasseur n'aura qu'à se présenter, avec son chevreuil, au Magasin Mégantic Sporting Goods, rue Frontenac où l'on fera les constatations nécessaires aux fins de déterminer le gagnant. On pourra admirer, à ce même endroit, le trophée offert par M. Legendre et qui y est exposé.

Chasseurs donc, veuillez prendre note de cette nouvelle et ne manquez pas cette chance de gagner ce trophée très significatif.

M. le chanoine Oscar Mauger, v.l.

La salle d'accueil Domrémoy-Lac-Mégantic aura des effets fructueux

“La salle d'accueil qui vient d'être bénite connaîtra des effets fructueux à Lac-Mégantic et l'œuvre qui a déjà commencé depuis un certain temps jouera un rôle très important pour la réhabilitation des alcooliques”.

C'est ce qu'a déclaré M. le chanoine Oscar Mauger, v.l., curé de la paroisse Ste-Agnès, à Lac-Mégantic lors qu'il procédait à la bénédiction et à l'inauguration officielle de la salle d'accueil Domrémoy - Lac-Mégantic. M. le chanoine a précisé, dans son allocution, que les laïcs devaient de plus en plus prendre leurs responsabilités de chrétiens et que les œuvres de cette nature fournissent l'occasion de mettre en pratique cette charité et cet amour envers le prochain. “La salle d'accueil Domrémoy est le résultat du travail de plusieurs membres Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, travail qui a été effectué grâce à l'œuvre et au dévouement désintéressés d'autres citoyens de la ville”, d'ajouter M. le chanoine.

UN PROBLEME
 M. le curé a profité de l'occasion pour illustrer quel problème se pose à ceux qui combattent l'alcoolisme, un mal qui cause tant de mal, tant au point de vue physique que moral. “La lettre que vos deux (suite à la page 5)

Discours de M. Henri Latulippe à la Chambre des Communes

Voici le texte du discours que prononçait, à la Chambre des Communes, le député de Compton - Frontenac, M. Henri Latulippe, jeudi le 18 octobre courant.

Monsieur le Président, au sujet des prêts aux cultivateurs accordés par l'entremise de la société et du Ministère de l'Agriculture, je remercie le gouvernement pour ce qui a été fait jusqu'à maintenant dans ce domaine.

Je félicite le ministre de l'Agriculture (M. Hamilton) d'avoir donné à la Chambre l'opportunité d'amender cette loi afin qu'elle soit mieux adaptée aux besoins des cultivateurs.

Dans le comté que j'ai l'honneur de représenter, les cultivateurs, en général se plaignent amèrement du fait que le gouvernement prend trop de temps à décider si, oui ou non, le prêt sera accordé, et ils se demandent pourquoi, après l'acceptation du prêt, la Société ne verse pas le paiement aussitôt; au fait le cultivateur attend parfois durant plusieurs mois après la décision.

Monsieur le Président, il est presque impossible pour le petit cultivateur de bénéficier de cette loi; on se base, pour prêter, sur une superficie de 50 acres de terrain bien aménagées pour la culture. Comment voulez-vous que les petits cultivateurs, qui n'ont que quelques acres en culture, puissent s'agrandir si on leur refuse le moyen d'y arriver. Je propose donc, que si le cultivateur est sérieux, on devrait lui permettre de bénéficier de la loi, afin qu'il puisse vivre du revenu de sa ferme et être cultivateur chez lui, et non pas un “cultive ailleurs” parce que dans mon comté 50 p. 100 des cultivateurs



(Photo Studio Gérard Enr., Lac-Mégantic)

M. le chanoine Oscar Mauger, v.l., curé de la paroisse Ste-Agnès, procède ici à la bénédiction de la salle d'accueil Domrémoy ouverte depuis un certain temps à Lac-Mégantic mais qui a été officiellement inaugurée dimanche dernier, le 21 octobre. On remarque, sur cette photo, outre M. le chanoine Mauger, M. Jos. Lapointe, président de Domrémoy - Lac-Mégantic, M. Joseph-Roger Bouchard, président de Domrémoy-Est-

Angus, M. le Dr Léon Dugal, conférencier de dimanche soir, Me Charles-E. Côté, secrétaire de la salle, M. l'échevin Gérard Bellefleur, représentant du maire et des autorités municipales ainsi que M. l'abbé Fernand Laroche, aumônier de Domrémoy-Sherbrooke. Au cours de manifestations de dimanche, une intéressante causerie a été prononcée par le Dr Léon Dugal. Ailleurs, dans cette édition, on pourra lire un résumé de cette conférence.

Impressionnantes funérailles des cinq victimes de la tragédie de Nantes

Ce matin, mercredi, en la paisible petite paroisse de Nantes, notre voisine, sur la route conduisant à l'église paroissiale, dans cinq corbillards cinq cercueils étaient transportés à l'église puis à la dernière demeure de ceux qui dormaient déjà leur dernier sommeil! Le cortège était impressionnant. Les figurants dans le défilé étaient à la fois émus et tristes; une centaine d'automobiles constituaient le cortège dans lesquelles avaient pris place des paroissiens, des parents des victimes, de leurs amis, des voisins, des étrangers. A l'heure du service, l'église était remplie à sa pleine capacité.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Georges-Albert Sébenne, curé de la paroisse qui a aussi chanté le service, assisté de M. l'abbé Alexis Rousseau, curé de Ste-Cécile, et de M. l'abbé Jean Mélasco, curé de Piopollis.

Dans le chœur avaient pris place Mgr Joseph Veilleux, p.d. v.g., de Sherbrooke, Mgr Albert Gravel, p.d., archiviste du diocèse et ancien curé qui a dirigé Nantes durant treize ans M. l'abbé Elzéar Brouillard, principal de l'École Normale de Lac-Mégantic, institution que fréquentait Noël, une des victimes, M. l'abbé Pierre Milot, de Sherbrooke. (suite à la page 3)

Nerveux?... Irritables?...

EUNESINE vous calmera

(petites pilules jaunes, ne contenant aucun barbiturique ou ingrédient similaire)
 Très recommandable contre l'insomnie

Déprimés?... Fatigués?... Abattus?...

GERIFER

Vitamines et minéraux dans un véhicule stimulant et agréable au goût

Pharmacie Blais Enrg.

ou vos ordonnances médicales sont toujours bien remplies
 A. CHARBONNIER, B.Ph., propriétaire
 46 Frontenac - Tél. 583-0220 - Lac-Mégantic

M. Gabriel Dumas voit la mort de près

Un ancien constable de notre ville, M. Gabriel Dumas, actuellement au service du gouvernement provincial, comme garde-chasse a vu la mort de près dans l'après-midi de lundi, à St-Jean Vianney, alors qu'il se dirigeait vers St-Hubert de Spaulding. C'est au moment où un camion conduit par M. Arthur Demers émergea d'une route transversale pour s'engager sur sa droite vers Lac-Mégantic que la collision se produisit. Le lourd camion était chargé d'asphalte et les deux véhicules se heurtèrent violemment. L'automobile de M. Dumas fut complètement détruite et ce dernier n'eut que le temps de s'affaïsser sur le siège de son auto, sans quoi il aurait été happé par le camion. Sa lourde charge et va sans dire tué sur le champ. Il ne reçut pas moins diverses blessures qui nécessiteront son transport à l'hôpital St-Joseph de notre ville. Son état n'inspire aucune crainte, nous informons.

Le chauffeur du camion, M. Demers s'en tira indemne, mais le véhicule fut fortement endommagé.

L'ECHO DE FRONTENAC

Journal entièrement dévoué aux intérêts de la Ville de Lac-Mégantic et de la région

Fondée en 1923 Publiée à Lac-Mégantic



Directeur:
L. PHILIPPE POULIN
Rédaction et Administration:
9, Boulevard des Vétérans
LAC-MEGANTIC, Qué.

Tél. 583-1630 Prix de l'abonnement
CANADA: 1 an \$2.50 ETATS-UNIS: \$3.00

Chronique Policière

ACCIDENTS — Deux accidents sont survenus depuis la publication de notre dernière chronique. Le premier est arrivé, samedi le 20 octobre à 3 h. 50 p.m. entre l'automobile de M. Louis Boulanger, de notre ville, une Dodge 1956 et celle de M. Conrad Turcotte, également de notre ville, une Ford 1958. M. Boulanger circulait rue Cousineau lorsqu'à l'intersection de la rue Dollard apparut l'automobile de M. Turcotte lequel tournait à sa gauche, rue Cousineau. Le véhicule de ce dernier a été heurté sur la porte par l'auto de M. Boulanger. Les dommages sur les deux véhicules s'élevèrent à \$35.00. C'est le constable Normand Duquette qui fut appelé à faire les constatations habituelles.

Le deuxième accident est arrivé lundi le 22 à 9 h. 15 p.m., rue Millette entre l'auto de M. André Lafontaine, de Piopolis, une Chevy II 1962, et l'auto de M. Robert Benoit, de Milan, une Buick 1961. M. Benoit qui circulait sur le Boulevard, voulut s'engager sur la rue Millette en faisant un virage sur sa droite et son véhicule heurta de son devant, côté gauche, l'arrière de l'auto de M. Lafontaine, qui circulait de l'est à l'ouest.

Les dommages furent évalués à \$35.00 sur les deux véhicules. Les constatations furent faites par le constable Normand Duquette.

FEUX — Trois appels aux pompiers ont été reçus au département de la police et du feu, en cette dernière période. Jeudi, le 18 octobre à 3 h. 20 p.m. un feu de feuilles, allumé rue Laviolette, faisait courir les constables Jacques Vaillancourt et Normand Duquette. Ces derniers eurent tôt fait d'éteindre ce feu, sans aucun doute allumé par un bout de cigarette. A 3 h. 40, ils étaient de retour au poste.

Le second incendie, en est un assez considérable et qui aurait pu avoir des suites encore plus graves que celles connues. Vendredi, le 19 à 8 h. 50 p.m. le feu s'est déclaré dans la demeure de M. Ernest Charest, de la rue Papineau. C'est dans le plafond et dans les murs que le feu s'échappant de la cheminée avait fait naître ce commencement d'incendie. Un appel fut envoyé au poste et le capitaine Pierre Boulé, les constables Jean-Paul Boulanger, Normand Duquette, Gilles Roy, Bob Veary et trois pompiers volontaires livrèrent une lutte acharnée à l'élément destructeur, qui menaçait cette propriété. Les dommages causés surtout par l'eau et la fumée furent considérables, s'élevant à \$4,000.00 environ. L'ameublement fut également fort endommagé.

Nos sapeurs, une fois de plus, ont su faire là, un travail gigantesque, ayant réussi à empêcher le feu de se communiquer aux propriétés voisines, lesquelles sont situées à environ 12 à 15 pieds de celle partiellement incendiée.

Le troisième incendie est arrivé dimanche le 21 octobre à 4 h. 50 p.m. à la résidence de M. Pierre Boulé, rue Papineau. Il s'agissait d'un feu dans un fourneau. C'est le capitaine Pierre Boulé, lui-même qui s'est rendu à sa résidence pour y contrôler cet état de chose. Il était de retour à 5 h. 10.

DES VOLS SE SUCCEDENT — Des vols plus ou moins importants se sont succédés en notre ville cette semaine. Deux commerces situés, rue Laval, une épicerie-boucherie, propriété de M. Donat Perreault et une épicerie-restaurant propriété de M. Donat Grenier, ont reçu la visite de voleurs. C'est dans la nuit de dimanche à lundi que les intrus ont commis ces visites audacieuses. Le butin dont ils se sont emparés comprenait des cigarettes, des montres, des rasoirs et quelques dollars en monnaie. Une enquête serrée a été ouverte en marge de ces vols par la police municipale et on s'attend à ce que les auteurs soient bientôt mis sous arrêt.

Au cours d'une conversation que nous avons à ce sujet avec le chef de police Raoul Perron, de notre ville, ce dernier nous demandait de bien vouloir avertir la population, l'invitant à communiquer tous les renseignements possibles au poste de police, lorsqu'il s'agit d'individus louches rencontrés en certains endroits; d'automobiles stationnées en des lieux laissant à désirer; enfin de tout incident pouvant paraître anormal. Evidemment, d'ajouter, le chef, s'il ne s'agit que de fausses alarmes, nous en serons quittes pour un simple déplacement, mais la population aura bénéficié de notre protection. Dans un cas contraire, peut-être pourrions-nous empêcher des vols ou autres incidents peu désirables, de se produire.

Pour vos monuments funéraires communiquez avec :

Monuments Funéraires de St-Samuel

Gravés en marbre et en granit
Prix défiant toute compétition
Fourniture et livraison sur monument

Rep. à Lac-Mégantic François Thérberge, prop.
Guy Thérberge, tél. 583-1709 Tél. 48-s-2 — St-Samuel

Constatez vous-même de **Kelvinator** la "SUPERIORITÉ ÉPROUVÉE"

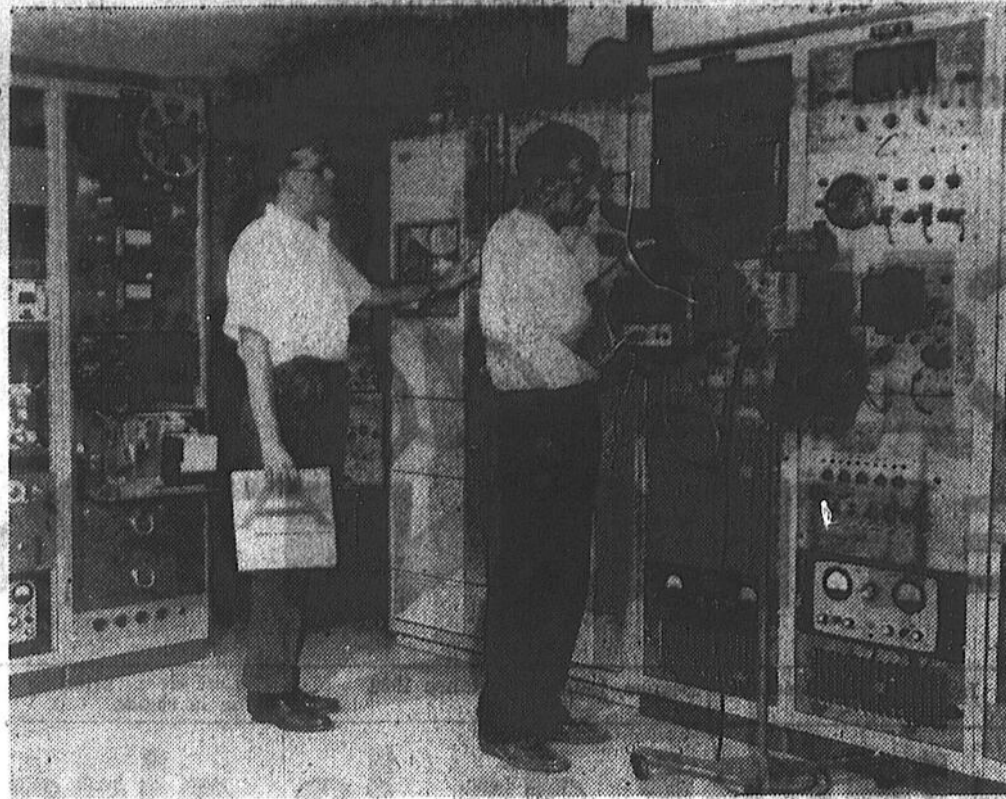
APPORTEZ-NOUS VOTRE LAVAGE

Quelle est l'efficacité des lessiveuses et sècheuses Kelvinator? Vous désirez le savoir avant d'acheter, n'est-ce pas? Apportez-nous votre lavage au magasin, et obtenez une démonstration gratuite. Celle-ci vous convaincra de la SUPERIORITÉ ÉPROUVÉE de Kelvinator. (Pour rendez-vous, sans attente inutile, téléphonez à :

HENRI LATULIPPE

Marchand de meubles
2e plancher

25 rue Frontenac Tél. 583-0432
LAC-MEGANTIC



Les données obtenues du satellite "Alouette", expérience canadienne d'ionosphère spatiale, sont transmises à travers le monde à 13 postes de réception téléométrique et enregistrées sur ruban magnétique. Les rubans sont transportés à Ottawa au centre de réduction de DRPE pour être traités en une forme plus facile à analyser. Les résultats obtenus sont mis à la disposition de la communauté scientifique du monde entier. On reproduit les données scientifiques sur film sous forme d'ionogramme. A gauche, l'ingénieur E. A. Walker, d'Ottawa, surveille les essais de la camera faits par le technicien Ronald Sigston, aussi d'Ottawa.

Les tissus laminés ne se froissent pas

Un spécialiste du textile déclare que les tissus de laminés spongieux qui connaissent une grande vogue actuellement n'ajoutent pas de qualités inaccoutumées aux étoffes mais offrent quand même une résistance totale au froissage, des vêtements plus légers et une plus grande résistance à l'usage.

Et ce qui est plus important encore, les laminés permettent l'utilisation de tissus impropres jusqu'ici à la confection de vêtements extérieurs, de déclarer M. H. R. Turley, aux membres de l'Association du textile des Cantons de l'Est.

M. Turley, gérant des ventes de la division des produits diversifiés de Dobbie Industries Limited, de Galt, Ontario, note que malgré un fort volume de ventes cette année, "ce genre de produit n'en est encore qu'au stade de l'expérimentation et du perfectionnement dans tous les domaines, tant pour les fournisseurs de matériel spongieux, que pour les laminés, les manufacturiers de tissus et de vêtements."

"A cause de cette période de développement, de nombreuses erreurs sont répandues et même les experts sont parfois d'opinions contraires", dit-il.

Mais aujourd'hui, les filatures réputées et les producteurs de matériel spongieux exigent certains standards minimum pour les tissus de base. Un manufacturier a même publié ces exigences de base et insiste que les tissus utilisés avec le matériel éponge rentrent ces stipulations.

En parlant des avantages des tissus laminés, M. Turley dit que la qualité isolante du matériel spongieux permet d'utiliser des tissus plus légers dans la confection des vêtements.

"Certains manufacturiers de pardessus utilisent un lainage laminé de 12 onces alors qu'a-

Juliette Béliveau



Quelle grande comédienne que Juliette Béliveau, cette femme prodigieuse qui, à l'âge de 72 ans, danse le twist jour au théâtre, à la radio, à la TV et dans les cabarets et n'a jamais vu le médecin, sauf pour l'accouchement de ses six enfants! De son propre aveu, c'est le rire qui est son meilleur médecin.

ceux à qui on doit la vie. Une grande partie de nos cultivateurs restent dans des logements qui ne sont pas plus confortables que ceux de leurs animaux.

Voilà la raison de la destruction massive des fermiers de ma circonscription.

En conséquence, je propose que l'on prévienne à l'amendement des prêts à tous les cultivateurs, (du plus petit au plus gros) de façon qu'ils puissent avoir les facilités financières dont ils ont besoin pour faire vivre leur famille convenablement, et, de ce fait, avoir le droit de se procurer la mécanisation nécessaire pour la bonne conduite de leur ferme, ceci à des prix raisonnables. Ils devraient de plus avoir l'avantage de jour du plus bas taux d'intérêt, soit un taux ne dépassant pas le coût de l'administration.

Le gouvernement ne devrait pas être obligé de taxer les autres classes de la société pour payer de l'intérêt aux financiers. La Banque du Canada est à notre disposition, comme le mentionnait l'honorable député de Laurier (M. Chevrier).

L'honorable député nous a dit que la Banque du Canada fabriquait et "contrôlait" tout l'argent du pays. Si tel est le cas, servons-nous-en pour le développement de nos ressources naturelles et pour le bien commun, en commençant par aider

l'agriculture. De cette façon, les cultivateurs seront en mesure de devenir propriétaires de leur domaine sans être obligés de payer leur propriété trois fois, à un taux d'intérêt excessif. L'abaissement du taux d'intérêt contribuerait à l'abaissement du coût de production, pour le bien de la consommation et aiderait les producteurs canadiens, en général.

De tout ceci, il découlerait un abaissement du coût de la production agricole, ce qui permettrait aux cultivateurs de concurrencer les marchés étrangers.

Voilà, monsieur l'Orateur, ce que je propose. Honorables membres de la Chambre, vous voulez des jours meilleurs et un standard de vie plus agréable, pour nos cultivateurs; si vous êtes sincères, il est temps de le prouver.

Nous devons nous rendre compte que si les cultivateurs ont tous besoin d'emprunter de l'argent, c'est qu'ils vendent en bas du prix coûtant, ou qu'ils ne peuvent écouler leur marchandise.

Ce n'est pas en leur prêtant de l'argent à des taux d'intérêt arbitraires, en endettant les générations qui ne sont pas encore nées, que nous allons les sortir du marasme. Posons des gestes pratiques et concrets en leur prêtant de l'argent au coût d'administration. Par conséquent, j'abandonne dans le sens de l'honorable député qui a suggéré que soit supprimé la charge de \$50.00 dont sont actuellement grevés les cultivateurs qui font un emprunt.

Monsieur le Président, avec l'expérience que je possède en agriculture, je sais très bien que si nous avions eu une économie équilibrée tenant compte du grand facteur premier, le pouvoir d'achat chez les consommateurs, les cultivateurs ne seraient pas obligés de donner le fruit du savoir et du travail ardu des générations précédentes pour pouvoir rester encore un bout de temps sur leur ferme. Ils seraient présentement des propriétaires, des héritiers du travail ardu, des découvertes et des biens de leurs ancêtres.

Jacques Lebrun

ARPENTEUR - GEOMETRE

Tél. 583-0600

LAC-MEGANTIC

Chs-E. Côté, B.A., LL.L., NOTAIRE

Cessionnaire du greffe du

Notaire De Lourdes LIPPE

TEL. 583-0787

29 rue Millette - Lac-Mégantic - Frontenac

TEL. Bureau 583-2672 C. P. 838
Résidence d'été 583-2796

Dr Jacques Huard

M.D. - S.C.P.Q.

Chirurgien

HEURES DE BUREAU: 2 h. à 4 heures p.m.
7 h. 30 à 8 h. 30 p.m.

40 Rue Frontenac Lac-Mégantic

UN RADIOLOGISTE A L'HOPITAL

le docteur Jacques Sylvestre

radiologiste

sera à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic, deux fois par mois. Pour plus de renseignements, s'adresser à l'hôpital.

PAR ORDRE

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr J. EDOUARD LAFLECHE

DENTISTE

9 h. a.m. à 9 h. p.m. Tél. 583-1275

LAC-MEGANTIC

Edifice Lafleche En face du Bureau de Post-trangers

Dr Viateur Bolduc

Spécialité: chirurgie générale et opérations d'amygdales.

Diplômé du Cook-County Hospital de Chicago ex-élève des hôpitaux de New-York

HEURES DE BUREAU

de 2 à 4 heures p.m. — le soir, de 7 à 8 heures

4 Millette - Lac-Mégantic - Tél. 583-1683

LAC-MEGANTIC

EXAMEN DE LA VUE

Dr Marcel Couture, o.d.

OPTOMETRISTE

LUNETTES AUDITIVES

TRAITEMENTS VISUELS YEUX ARTIFICIELS

BUREAU: 17 rue Frontenac

Lac-Mégantic — Tél. 583-0404

Dr Jean-E. Bourque

Chirurgien - Dentiste

Heures de bureau: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

94, rue Frontenac — Tél. 583-2701

édifice Bourque

LAC-MEGANTIC

Le Dr Lionel Darche

YEUX - OREILLES - NEZ - GORGE

166, rue King-O., Sherbrooke

Dr Paul Frescynet

Chirurgien - Dentiste

Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester

Tél. 583-2293

- Au-dessus du magasin J.-A. Roberge & Fils -

Lac-Mégantic Côté Frontenac

Docteur GERARD NOEL

MEDECIN - CHIRURGIEN

MEDECINE GENERALE

8 Boulevard des Vétérans - Tél. 583-0678

LAC-MEGANTIC

Dr J.-G. MICHAUD, m.d.

médecin - chirurgien

MEDECINE GENERALE

34 Frontenac - Lac-Mégantic - 583-2244

Frs-X. PARADIS, b.a.o.d.

OPTOMETRISTE

examen de la vue - traitements orthoptiques

Bureau: 59 Rue Frontenac, Tél. 583-2092

Résidence: 216 Rue Laval, Tél. 583-2238

Lac-Mégantic Côté Frontenac

Le feu a causé 550 pertes de vie au Canada en 1961

PRECIEUX CONSEILS

Du 7 au 13 octobre aura lieu la semaine de la Prévention des Incendies. Cette semaine est observée chaque année: elle constitue un moyen d'éduquer nos citoyens sur la sécurité contre les incendies et, par là même, de diminuer les pertes de vie ainsi que les pertes matérielles enregistrées à chaque année.

Deux faits démontrent l'évidente nécessité d'une telle éducation: le feu au Canada en 1961 a causé plus de 550 pertes de vie, dont plus de 200 enfants, et a coûté aux Canadiens des pertes matérielles de plus de \$127,000,000.

Renseignez-vous autant que vous le pouvez sur la sécurité contre les incendies et mettez en pratique ces connaissances quotidiennement.

Voici quelques considérations utiles, de la part de Canadian Underwriters' Association.

La précaution avec les allumettes et le fumage devrait figurer au premier rang de la liste. Ces objets, pourtant familiers, ne sont pas si inoffensifs lorsqu'ils entraînent un incendie. Savez-vous que, l'année dernière, ils furent la cause d'un feu sur quatre au pays?

Puisque les allumettes et le fumage sont si traîtres du point de vue de la sécurité contre les incendies, la précaution avec ces objets devrait être votre premier souci. Vous savez comment le fumeur met sa cigarette dans un cendrier et roule sous un meuble sans qu'on la voit. Elle peut brûler là pendant des heures sans même qu'on le remarque. Plus tard — peut-être même au moment où chacun "se sent en sécurité dans son lit" — le feu frappe la maison sans défense.

Vous savez, évidemment, que les gens ne devraient jamais fumer au lit. Mais le fait de

fumer dans un fauteuil est aussi dangereux si le fumeur se sent le moins endormi. Il peut s'endormir et s'il est chanceux, être éveillé par les flammes ou la fumée. Trop souvent, par contre, le fumeur assoupi devient inconscient avant qu'il ne s'éveille; et c'est ainsi que se produit une autre fatalité, due au feu.

Voici maintenant quelques mots au sujet des allumettes — si seulement les gens n'étaient pas si imprudents avec ces dernières. Ils jettent si souvent une allumette dans un panier à déchet. Voilà ce que j'appelle courir après le danger. De plus, les allumettes et les briquets sont trop souvent laissés à des endroits accessibles aux enfants, plutôt que d'être déposés avec soin à des endroits hors de portée de ces mains innocentes. Les enfants qui jouent avec des allumettes causent fréquemment des incendies, mais ce sont les adultes, et non les enfants, qui sont responsables de tels incendies.

Il ne fait aucun doute que les adultes sont responsables des mauvaises tenues de maison qui augmentent, pourtant, considérablement les risques d'incendie. On laisse les rebuts s'accumuler dans les greniers et les sous-basements. On laisse traîner autour de la maison des vieux journaux, des vêtements et des meubles. Au lieu de les jeter, nous laissons tous

ces rebuts là où ils sont — soit autant de causes possibles d'incendie. Un simple nettoyage systématique de tout cela préviendrait ce genre d'incendie.

Dans la cuisine aussi, une mauvaise tenue de maison constitue une menace. On laisse la graisse s'accumuler sur le poêle et dans les casseroles là où elle peut s'enflammer instantanément. Incidemment, c'est une bonne idée que de garder à portée de la main une fourchette à long manche au cas où une casserole prendrait en feu. Dans ce cas-là, la flamme peut être rapidement éteinte en levant un couvercle avec la fourchette et en le plaçant sur la casserole afin d'étouffer la flamme.

Le mauvais usage de l'électricité constitue une autre importante cause d'incendie — un incendie sur cinq est, en fait, dû à cette cause, selon la C.U. Certains gens utilisent trop de fils d'extension à partir de leurs prises de courant et sur-ils placent des fusibles plus chargés facilement le circuit.

forts que la ligne n'en peut supporter. Ils installent des fils d'extension sous les tapis et les accrochent sur des clous de telle sorte que les fils s'effiloquent. Un fil effiloché constitue une cause immédiate d'incendie. Si vous entreprenez quelque doute au sujet de la sécurité des fils de votre maison, appelez un électricien qualifié et

faites-les vérifier. Même lorsqu'un feu se déclare, les pertes humaines et matérielles seraient souvent moindres, si les gens savaient comment agir dans de telles occasions. Fondamentalement, la procédure est simple. Premièrement, faites sortir tout le monde de la maison. Ensuite, appelez le département des incendies. Il s'est souvent avéré coûteux de retarder l'une ou l'autre de ces deux tâches.

Un plan d'évasion prévu à l'avance constitue un des meilleurs moyens de sauver des vies en cas d'incendie, selon la C.U.A. Le feu frappe sans avertir et, par là même, il tend à créer la panique, à moins que les gens ne soient entraînés à se diriger, de n'importe quel endroit dans la maison, à la sortie la plus proche et la plus sûre. Et pour cela, ils doivent savoir, à l'avance, comment procéder. Alors, ne tardez pas à mettre sur pied un plan d'évasion dans votre maison. Voici comment procéder:

Figurez deux sorties d'évasion possibles par le premier étage pour toutes les chambres du haut. Ainsi, si l'une des deux sorties est bouchée par le feu, l'autre sortie demeure praticable. Chaque membre de la famille — de même que les visiteurs et les gardiens d'enfants — devraient connaître ces sorties. Rappelez-vous que c'est la façon de sauver des

vies. Supposons que vous soyez éveillé la nuit par la senteur de la fumée. Ne vous précipitez pas pour ouvrir la porte de votre chambre. D'abord, placez votre main contre la porte. Si vous sentez la chaleur, ceci, peut signifier que la flamme ainsi que des gaz chauds ou empoisonnants sont déjà tout près de la porte.

Si la porte n'est pas chaude, retenez la porte avec votre pied alors que vous l'ouvrez légèrement. Ne vous placez pas la tête dans l'entrebaïlement. Si le corridor semble frais et si le corridor semble frais et s'il n'y a pas de flamme ou de fumée qui sortent de l'escalier, vous pouvez l'utiliser comme porte de sortie. Par contre, si vous avez quelque doute quant à la sécurité des portes de sortie, fermez la porte de la chambre, allez à la fenêtre et appelez pour qu'on vous vienne en aide. S'il y a un téléphone dans la chambre, utilisez-le pour appeler le département des incendies. Ne sautez pas si ce n'est pas absolument nécessaire; vous pouvez vous blesser inutilement.

S'il s'avère nécessaire de sauter, lancez d'abord votre literie, et vos oreillers ou tout autre objet mou au sol afin d'amortir le choc du saut. Ensuite, laissez-vous descendre prudemment en vous tenant à l'appui de la fenêtre afin de diminuer la distance jusqu'au sol et laissez-vous tomber sur les objets lancés.

Les gens ne devraient jamais laisser les enfants seuls dans une maison. Lorsqu'ils sortent, ils devraient s'assurer que le gardien d'enfants sait quoi faire en cas d'urgence: d'abord sortir les enfants de la maison, ensuite appeler le département des incendies et finalement avertir les parents. Avant de sortir pour la soirée, ils devraient avertir le gardien d'enfants de ne pas laisser ces derniers jouer avec des allumettes ou avec les appareils électriques; ils devraient lui dire d'éloigner les enfants de la cuisine dans la mesure du possible et lui conseiller de jeter un coup d'œil sur les enfants régulièrement afin de s'assurer que tout est correct.

De simples précautions peuvent réduire les pertes de vie ainsi que les pertes matérielles causées par le feu. Mais si nous voulons mettre un point final à cette souffrance et à ce gaspillage absurdes, chacun de nous doit accepter sa part de responsabilité vis-à-vis la sécurité contre l'incendie. Cette semaine — la semaine de la Prévention contre les Incendies — est un bon moment pour commencer.

A l'U.C.F.R. de N-Dame de Fatima

Lors de l'assemblée de l'U.C.F.R., tenue mardi le 16 octobre, à la salle Notre-Dame de Fatima, la présidente Mme Albert Gendron, s'est réjouie de voir réunie une si nombreuse assistance; elle a félicité les dames de leur intérêt et de leur générosité, félicitant particulièrement celles qui avaient participé au concours de fan-taisie et d'art culinaire.

Elle adressa, en particulier des félicitations à Mme G. M. Stearns, pour le dévouement qu'elle déploie dans la poursuite de l'oeuvre de bienfaisance à laquelle elle s'occupe chez notre population, auprès de l'enfance nécessiteuse; elle sait nous émouvoir, par des termes choisis, aussi lui avons-nous assuré notre entière collaboration.

Au sujet de ce mouvement, disons qu'à la fin de la réunion, on a demandé au comité de couture, de bien vouloir former une équipe laquelle s'occuperait de faire la confection, tricot et couture, de vêtements destinés aux enfants d'âge scolaire, dans le besoin.

Demande est faite à toutes les personnes qui pourraient faire dons de vêtements de bien vouloir les apporter au vestiaire, de la salle Notre-Dame de Fatima; c'est là, que chaque vendredi on distribuera ce linge aux enfants qui s'y rendront.

Mme Lucien Lapointe, publiciste.

avec les réalités de la route. Toute voiture qui sort des lignes d'assemblage et qui a subi les tests des ingénieurs, est sûre en elle-même. Mais... une fois sur la route, elle n'est pas plus sûre que celui qui la conduit.

CINE-GUIDE

Explication des cotes morales.

TOUS : Films qui peuvent être vus sans danger par tous, y compris les enfants, même s'ils ne sont pas accompagnés.

ADULTES ET ADOLESCENTS : Films qui peuvent être vus par tous les spectateurs, y compris les adolescents (16 ans et plus).

ADULTES : Films qui, présentant des problèmes moraux d'adultes, ne conviennent qu'à ceux qui ont atteint un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle.

ADULTES AVEC RESERVES : Films qui ne conviennent qu'aux adultes qui possèdent une formation supérieure à la moyenne sur les plans intellectuels, moral et spirituel. Ces films ne conviennent jamais aux adolescents.

A DECONSEILLER : Films ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé morale et spirituelle de la société. Même les adultes s'abstiendront de voir de tels films sans motifs vraiment sérieux.

A PROSCRIRE : Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux. Les catholiques ne doivent pas voir ces films. Ils doivent même les combattre, en demeurant toutefois prudents dans les moyens employés.

28-29-30 OCTOBRE

FAIBLES FEMMES

Adultes, des réserves

Français. Comédie burlesque réalisée par Michel Boisrond avec Pascale Petit, Mylène Demongeot et Alain Delon.

On connaît le genre de comédie farfelue de Michel Boisrond. Celle-ci est bien dans la ligne des précédentes et contient des moments vraiment drôles. La mise en scène n'a rien d'exceptionnel mais sert très bien le propos de l'auteur. La distribution est de choix.

Appréciation morale — Le ton de comédie et d'inventivité atténue les éléments reprenables de l'ensemble. L'amoralisme des personnages et certaines attitudes provocantes motivent toutefois de nettes réserves.

LES SEPT VOLEURS

Adultes

Américain. Aventure criminelle réalisée par Henry Hathaway avec Edward G. Robinson, Rod Steiger et Joan Collins.

Les deux grandes parties de ce film, la préparation du vol et son exécution, ont été conçues et réalisées avec beaucoup d'habileté et de connaissance du métier. Le suspense atteint, à certains moments, un sommet dans le genre. Les interprètes jouent très bien.

Appréciation morale — Les circonstances qui entourent ce crime, les conditions dans lesquelles il est exécuté de même que la conclusion du film permettent de se montrer moins sévères que pour d'autres productions du genre. Adultes.

L. CLOUTIER, resp.

Impressionnantes...

(suite de la 1ère page)

Dans la nef on remarquait des membres du personnel enseignant, des écoles de Nantes, des membres du Conseil municipal, de la Commission scolaire. Les enfants des deux écoles avaient escorté les cercueils avant leur entrée à l'église.

La bannière de Ste-Anne figurant dans le cortège était portée par M. Emile Lemaire et les rubans étaient tenus par Mmes Henri Lecours, Félicien Lecours, Armand Roy et Joseph Parent.

A l'orgue, la chorale de Lac-Mégantic faisait les frais du chant, sous la direction de son directeur, M. Wilfrid Fortin. Durant le service, la quête fut faite par Mmes Arthur Poulin et Albert Blodreau.

Le cercueil contenant Mme Adrien Isabelle, était porté par MM. Alphonse Julien, maire, Raoul Ferland, Joseph Audet, Odilon Poirier, Joseph Poulin et Joseph Poirier.

Celui de Julien était porté par MM. Félicien Lecours, Raymond Beauchesne, Joseph Rousseau, Henri Lecours, Alphonse Lapierre et Jean-Paul Rouillard.

Celui renfermant Noëlla avait pour porteurs MM. Joseph Odilon Poirier, Léopold Isabelle, Fernand Poirier, Henri-Ls Poulin, Gaston Isabelle et Gaëtan Breton.

Le cercueil de Yolande était porté par MM. Laval Julien, Claude Lecours, Jean-Marc Poulin, Georges Lachance, J.-Luc Poirier et un cousin dont nous n'avons pu nous procurer le nom.

Le cercueil de Jacques était porté par MM. Raymond Rousseau, Robert Lecours, Guy Fortier, Gilles Fortier, Florian Lachance et Roger Isabelle. Mme Adrien Isabelle, née Virginie Gilbert, laisse dans le deuil son époux, M. Adrien Isabelle; sept enfants dont six filles; Mme Henri Lachance avaient escorté les cercueils (Jeanne) de Lac-Mégantic, Mme Emilien Fluet (Claire) de Granby, Mme Bertrand Guérin (Françoise) de Lac-Mégantic, Mmes Adrienne Isabelle, de Nantes et Rollande Isabelle, institutrice à Magog; un fils Raymond Isabelle; ses gendres MM. Henri Lachance, Emilien Fluet, et Bertrand Guérin; six petits-enfants et autres parents. Feu Mme Isabelle était originaire de St-Honoré de Beauce.

Aux membres de cette famille si lourdement frappée l'Echo de Frontenac offre ses sincères condoléances.

VOIRE SANTÉ DANS UN VERRE POUR BIEN DIGÉRER
BUVEZ
EAU MÉDICALE PETILLANTE ALCOOLIQUE DIGESTIVE DIURÉTIQUE QUI STIMULE FOIE, REINS, VESSIE



siphines
ECHANTILLON GRATUIT C.P.F. 200, Rue Vallée, MONTREAL.
en boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicale

AVIS IMPORTANT
Faites rafraichir l'apparence de votre linge !
ALCOSIZE seulement nettoie à fond et redonne le corps et les couleurs originales aux vêtements; aussi ils resteront propres et pressés deux fois plus longtemps.
Comparez
Maintenant désodorisation complète, sans rétrécissement et un fini d'expert; c'est un service de nettoyage à sec de très haute qualité.
Le procédé "DURACLEAN" nettoie parfaitement: tapis, meubles recouverts de matériel.
Exigez
LE NETTOYAGE MODERNE ENRG.
Théophile VALLEE, propriétaire
151 Frontenac - Tel. 583-0640 - Lac-Mégantic
Service rapide Qualité Satisfaction

EST-IL NORMAL DE GAGNER MOINS D'UN DOLLAR L'HEURE?

Quand plus d'un million de salariés n'ont pas d'autre protection que le SALAIRE MINIMUM, est-il normal, en 1962, que les Ordonnances prévoient encore des salaires de 52¢, 56¢ et 64¢ l'heure?

NON! CE N'EST PAS HUMAIN ÇA N'A PAS DE BON SENS



L'UNION NATIONALE, le parti du peuple, prendra soin d'abord de ceux qui ont le plus besoin d'être aidés.

L'UNION NATIONALE portera le SALAIRE MINIMUM à UN DOLLAR L'HEURE.

VOTEZ POUR LE BON SENS

VOTEZ



UNION NATIONALE

ASSURANCES GENERALES

EN TOUTES OCCASIONS ET POUR TOUS VOS BESOINS D'ASSURANCES, VOUS POUVEZ CONSULTER L'AGENT DE VOTRE CHOIX :

PIERRE ALLARD
Tél. 583-0717

J. CLAUDE GAGNON
Tél. 583-1208

HENRI-PAUL CAMPEAU
Tél. 583-1458

WILFRID FORTIN
Tél. 583-0123

MARCEL LEBRUN
Tél. 583-0600

J. R. RANCOURT
Tél. 583-1390

CLEMENT MARTEL
Tél. 583-0525

Ces agents sont constamment à votre disposition et ils se feront un plaisir de discuter avec vous, vos problèmes d'assurances

L'Association des Agents et Courtiers d'Assurances de la Ville de Lac-Mégantic



Chevaliers de Colomb

Conseil 2043, Lac-Mégantic

PARTIE DE POMMES

Le 7 novembre prochain nous aurons une partie de pommes aux salles; attention à tous les amateurs de cartes, Chevaliers et leurs amis. Pour tout renseignement veuillez communiquer avec l'intendant fr. Ferdinand Compagnat.

INITIATION

A tous les jours notre liste de candidats se complète. Il est toujours temps de nous soumettre vos noms de futurs Chevaliers. Ne tardez pas de

communiquer avec le grand chevalier, fr. Wilfrid Bellefleur.

A L'HOPITAL

Cette semaine ont été hospitalisés à l'hôpital St-Joseph les FF. J.E. Cloutier, La Donat Roy, André Mercier et Gabriel Dumas, ce dernier pour un accident d'automobile. Ils sont tous de retour dans leur foyer et nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Gaétan Poulin, sec. fin.

LETTRE OUVERTE

Sous cette rubrique, nous publions les articles, écrits, lettres d'intérêt général ou public qui nous sont envoyés pour fins de publication. Il est à noter que ces écrits n'engagent aucunement la responsabilité du journal pas plus que celle de son directeur.

Lac-Mégantic, le 24 oct. '62
Monsieur le Directeur,

Les parents et gens bien pensants ne restent sans doute pas indifférents à la conduite de la Régie des Alcools concernant l'accord des permis de vente "bière et vin" dans les restaurants de notre ville. Le personnel enseignant, éclairé de son rôle en éducation et ainsi attaqué directement dans ses efforts, se fait un devoir de protester contre cet état de chose.

Il est un fait reconnu que les restaurants demeurent les lieux de rendez-vous les plus faciles pour nos jeunes. On peut donc les considérer à juste titre comme un élément exerçant une certaine influence en éducation Or, cette situation que nous déplorons dans la présente, ne

vient-elle pas justement annuler tous nos efforts positifs? Enseignez donc aux jeunes l'importance et la beauté de la vertu de sobriété...! quand le, seuil de l'école franchi, ils sont invités à une pratique contraire. Sans compter qu'il est une mentalité à former chez nos jeunes — surtout au domaine des loisirs — et de bonnes moeurs à créer et à soutenir. De plus, le Centre Mgr Bonin n'est-il pas organisé pour donner à notre population "une âme saine dans un corps sain"? Souvenons-nous des efforts presque surhumains déployés pour l'obtention de si magnifiques moyens éducatifs, chez nous. Allons-nous rester inerte devant cette situation condamnable?

Permettons-nous de rappeler que l'éducation est l'affaire de tous et chacun. Tous les exemples et influences doivent circuler "à sens unique". Cela suppose un accord de principes et de faits chez toutes nos autorités. Nous invitons ici, particulièrement les parents. Nous sommes là pour les seconder dans la formation de la jeunesse... Aussi, devons-nous compter sur eux.

Vos tout dévoués,
L'Ass. des Inst. et Inst. de Lac-Mégantic.



Un officier est décoré... Le lieutenant-colone. J.-A. Berthiaume de St-Hyacinthe (P.Q.), officier du Royal 22e Régiment et premier Canadien à être décoré de l'Ordre de l'Empire britannique depuis la guerre de Corée, montre sa nouvelle décoration à son plus jeune fils, Pierre. De gauche à droite: André, Mme Berthiaume, Guy, Danièle, Pierre, le lieutenant-col. Berthiaume et Luc. La remise a eu lieu au Palais du gouverneur et c'est le gouverneur général Georges P. Vanier qui a procédé à la cérémonie.

Nouveau président régional à la Jeune Chambre

Les échos d'une assemblée des membres de la Jeune Chambre, tenue dimanche dernier, à St-Georges nous apportent la nouvelle de l'élection de M. Laurier Rodrigue, au poste de président régional de la Jeune Chambre. Monsieur Rodrigue succède à M. Louis Dion, sortant de charge.

Sur le Pont...

(suite de la 1ère page)
période électorale provinciale, par dessus le marché.

On ne parlera plus bientôt de l'homme dans la lune; on entendra toutefois plutôt parler des hommes dans la lune.

Les savants ne songent pas encore à leur incursion, sur le soleil, craignant sans doute, une trop chaude réception.

Autrefois, c'était surtout la saison d'été qu'on redoutait pour les accidents de la circulation; aujourd'hui l'automobile semble rivaliser de cranité avec celle qu'on appelle pourtant la plus belle des saisons.

Pauvre petites perdris, même si elle ont plus d'un tour pour se dérober à l'œil du chasseur, leur vol bruyant n'échappe pas à l'oreille du neuror.

Une inquiétude, une peur, une crise pèsent sur le monde!

De nouveau, les peuples de la terre se lèvent, s'agitent, se débattent, se démenent au-dessus d'un volcan.

Il n'y a pas si longtemps, une guerre plongea le monde dans un affreux cauchemar.

Il y a moins longtemps encore, une paix mondiale redonnait à ce même monde, la joie de vivre, le bonheur et l'espoir!

Qu'il vous arrive de perdre ou qu'il vous arrive de gagner,

On vit dans...

(suite de la 1ère page)
pourquoi, à l'occasion de réceptions de toutes natures, ne prenions-nous pas l'habitude de servir avec autant de plaisir une liqueur non-alcoolisée à ceux qui disent: "Merci, je ne prends pas d'alcool".

UN PROBLEME VITAL

Le conférencier a tenté de démontrer à l'aide de statistiques officielles que l'alcoolisme constituait un problème vital dans notre société. Il a par exemple déclaré qu'en 1940, il y avait 1437 cas de cirrhose du foie causée par l'alcool et qu'en 1950, le nombre des cas a été porté à 3,198. On peut se demander à combien se chiffrent ces cas en 1962. De plus, de 1935 à 1958, le nombre de cas de maladie mentale causée par l'alcool est passé de 246 à 2,146, d'où une progression vraiment alarmante. Une autre constatation qui fait vraiment réfléchir c'est le problème des femmes qui consomment régulièrement de l'alcool. "Le 1/2 des alcooliques, aujourd'hui, sont des femmes", de dire M. le Dr Dugal. Puis il a ajouté qu'une véritable fortune s'engouffre dans ce liquide qui cause tant de mal, tant physique que moral. De 1945 à 1960, les brasseries ont payé, en taxes provinciales et fédérales seulement, la somme fantastique de un milliard 400 millions. "On peut imaginer quel montant d'argent se dépense dans la boisson, de dire le conférencier, quand on considère que les Brasseries dépensent autant d'argent en impôts, seulement".

ACCIDENTS

Le Dr Roussel, médecin-légiste de la Province, a déclaré que, dans le Québec, 55% des accidents qui surviennent sur nos routes ont à l'origine le problème de l'alcool. "Si on avait le droit de prendre une prière de sang "automatique", à

Chaque accident qui survient, de déclarer l'éminent médecin-légiste, les causes liées à l'alcool s'établiraient dans des proportions variant de 90 à 95%. Ce sont des statistiques qui nous laissent à réfléchir! Surtout quand on considère quelles pertes de vies et combien de dommages matériels sont occasionnés par les accidents de la route.

HISTORIQUE

Le Dr Dugal a esquissé un rapide tableau présentant l'histoire des Maisons Domrémy dans la Province. Actuellement, de dire le conférencier, il existe cinq cliniques Domrémy où on traite les malades sur une base médicale et psychologique. Autour de ces cliniques se greffent les salles d'accueil organisées dans plus d'une trentaine de villes de la Province. Le Dr Dugal a montré l'importance de ces salles d'accueil. Comme il l'avait déclaré antérieurement, la société n'est malheureusement pas organisée pour recevoir le malade alcoolique réhabilité, confiant et plein de bonne volonté. "Ce n'est pas en retrouvant les mêmes amis, en fréquentant les mêmes lieux qu'il réussira à se maintenir dans les bonnes dispositions qui l'ont complètement changé", de dire le Dr Dugal. Puis il a ajouté: "C'est pourquoi le rôle des salles d'accueil est excessivement important pour permettre à ces personnes de se rencontrer, de colloquer, d'échanger leurs points de vues, de se divertir et de continuer de persévérer dans le nouveau chemin qui est plein d'espoir et de promesses".

MOYENS

Le Dr Dugal a expliqué qu'il était facile pour un alcoolique de se faire traiter dans les Maisons Domrémy. "Il s'agit simplement de communiquer avec les responsables de la salle d'accueil de la ville ou avec un ancien alcoolique maintenant réhabilité, qui a retrouvé cette joie de vivre et cette confiance en lui. Des démarches discrètes et rapides seront entreprises pour permettre à cet alcoolique de faire son stage dans une clinique Domrémy et d'oublier ensuite le passé pour ne viser que l'avenir, celui de son épouse et de toute sa famille".

Le Dr Dugal a bien précisé que dans les cliniques Domrémy, on oriente la guérison vers cette réalisation complète. L'alcoolisme implique un mal physique mais aussi un ébranle-

ment psychologique et souvent moral". L'homme cherche des évasions. Il s'agit pour lui de trouver celles qui correspondent le mieux à la mentalité véritable, mentalité de penser, d'agir, de croire. Cette mentalité s'acquiert graduellement et chaque chrétien a le devoir de poser des actes positifs dans ce sens. "On n'a pas le droit de demeurer passif devant le problème de l'alcoolisme", de dire le Dr Dugal.

LA PRIERE

"Combien de fois entendons-nous parler du rôle de la prière, de la supplication et des demandes de l'aide spirituelle en ce qui concerne l'alcoolisme. L'expérience a prouvé que sans la prière, l'alcoolisme manque une arme essentielle à sa réhabilitation. La guérison est une affaire de volonté et la volonté se fortifie par la prière", d'ajouter le Dr Dugal. Puis il a dit: "Nous faisons parti intégrante d'un corps mystique où chaque membre a un rôle précis à jouer. Nous devons prier pour l'alcoolique parce que lui, il a besoin de l'aide de ses frères, une aide désintéressée, un secours qui sent le don de soi-même".

RECEPTION

Le Dr Dugal a insisté sur l'atmosphère qui doit entourer le retour de l'alcoolique. "Il doit sentir autour de lui de la compréhension, de la collaboration et l'amour car il doit se redécouvrir, se retrouver, se reconnaître et se re-comprendre". Le Dr Dugal a déclaré que le passé de l'alcoolique devait être mis de côté pour n'envoyer que l'avenir, le "demain" qui s'annonce beaucoup plus fructueux et profitable pour lui et pour les siens. Puis il a ajouté: "Il est de notre devoir d'acquiescer une plus grande perfection, de jour en jour, pour être plus à même de remplir adéquatement nos charges quotidiennes, en tant que citoyens et en tant que chrétien".

BLASON

En terminant sa causerie, alors qu'il invitait chacun des Lacordaire et tous les sympathisants à une action désintéressée et complète pour l'alcoolique qui a tant besoin, le Dr Dugal a présenté le blason des salles d'accueil Domrémy. Ce blason porte d'abord, à gauche, la croix, illustrant la foi, puis la caractéristique de la médecine, donnant à cette dernière une tâche particulière dans la guérison, enfin, une grande pyramide qui s'appuie sur l'alpha et l'omega, deux lettres grecques désignant le commencement et la fin. Au bas du blason on y lit: "Pour qu'ils aient la vie". C'est le président de la salle d'accueil qui a reçu le blason. M. Joseph Lapointe a remercié le Dr Dugal de ce don à la salle d'accueil, précisant que le blason recevra une place d'honneur dans le local.

C'est le Dr Jacques Huard dont la participation à la salle d'accueil a été particulièrement soulignée par le maître des cérémonies qui a présenté le Dr Dugal. Me Charles-E. Côté, secrétaire de la salle d'accueil, a invité M. l'abbé Fernand Larochelle, ancien vicaire de Lac-Mégantic, aumônier diocésain des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, aumônier de la maison Domrémy - Sherbrooke

L. Denis Breton
ENTREPRENEUR
EN PLOMBERIE ET CHAUFFAGE
Installation et réparations de tous genres
SERVICE A TOUTES HEURES
Tous vos problèmes de chauffage recevront notre meilleure attention
3-C, Daniel Tél. 583-1978 Lac-Mégantic

et aumônier diocésain - adjoint de Domrémy du Diocèse, à remercier le conférencier.
M. l'abbé Larochelle a souligné que au temps où on parle tellement de laïcisme dans le sens mauvais du mot, il est réconfortant d'entendre un laïc prononcer de telles causeries dans lesquelles on sent une participation véritable de la prière, de la méditation et de l'amour chrétien. "Le Dr Dugal, dit-il, donne l'exemple du laïc qui doit occuper la place qui lui convient et qui doit jouer son rôle dans la société".

Il a terminé ses remerciements au conférencier en relevant de sa causerie l'importance qu'il avait accordé à la charité et à l'amour qui doivent entourer l'alcoolique. "C'est un homme qui doit être compris, qui veut se sentir appuyé et qui veut se sentir aimé. C'est le meilleur moyen pour l'aider à continuer à vivre dans les bonnes dispositions qui l'animent à sa sortie d'une clinique Domrémy. C'est ainsi qu'il peut bâtir son bonheur dans une vie fertile et chrétienne".

Un effroyable...

(suite de la 1ère page)

que collision attirèrent sur les lieux, de nombreux spectateurs, des aides, des personnes généreuses désireuses de rendre service aux blessés.

La Sûreté Provinciale, bureau de Lac-Mégantic fut prévenue en toute hâte de ce qui venait de survenir à quelques milles de notre ville. Le caporal André Labbé accompagné des agents Gaston Gagné et André Deschênes se rendirent sur les lieux et prêtèrent leur concours tout en recueillant le plus grand nombre de notes sur les circonstances qui avaient entouré la tragédie.

L'ambulance de la maison Jacques & Frère de notre ville, fut mandaté sur les lieux, conduisant les blessés à l'hôpital et les victimes à la morgue.

Coincidence regrettable, c'était alors à l'heure de la grand-messe en l'église de Nantes et le pasteur de cette paroisse M.

l'abbé Georges-Albert Stéphenne, officiant. On communique donc avec le presbytère de Ste-Agnès et M. l'abbé Gérard Ringuette vicaire, accourut, avec une hâte fébrile, on le comprendra, auprès des malheureuses victimes de la tragédie. Pour comble de malheur, en se rendant à destination, sur une chaussée que la pluie rendait fort glissante, M. l'abbé Ringuette s'engagea sur le côté du chemin. Cet accident n'empêcha pas toutefois le vicaire de Ste-Agnès, de se rendre à destination et montant à bord d'une automobile qui passait au même moment, se rendait sur le théâtre du drame, apportant aux victimes les derniers sacrements.

Lorsque son auto dérapa toutefois, M. l'abbé Ringuette s'était infligé des blessures, entraînées une dislocation d'une épaule et il dut être hospitalisé à l'hôpital St-Joseph de notre ville.

Les victimes de la tragédie de Nantes reposent, au moment où nous écrivons ces lignes au salon mortuaire de la Maison Jacques & Frère, en attendant que leur service funèbre soit chanté à Nantes, mercredi matin.

En nous communiquant les détails de ce drame, la correspondante de notre journal à Nantes, nous rappelait l'épreuve première dans laquelle cette famille avait été plongée, il y a environ cinq ans, alors qu'à Lac-Mégantic, Mlle Carmen I-sabelle, 19 ans, avait perdu la vie après avoir été heurtée par une automobile, sur la rue Frontenac.

Evocant le souvenir d'un autre accident, notre correspondante rappelait qu'il y a environ seize ans, M. et Mme Achille Roy, de Nantes avaient perdu la vie, dans une circonstance à peu près semblable, à une autre traversée à niveau de l'endroit. Les victimes se rendaient alors au village, dans une voiture à traction animale.

Aux membres survivants de cette famille de douze enfants, ainsi qu'à la population de Nantes, qui est dans la douleur, l'"Echo de Frontenac" offre l'expression de ses condoléances sincères.

Voire machine à coudre, Madame!
Je suis heureux de porter à votre connaissance que je suis le seul agent pouvant vous servir A TOUTE HEURE et donnant PLEIN TEMPS, dans l'exercice de mes fonctions. N'hésitez donc pas de communiquer avec moi en toutes occasions, qu'il s'agisse d'un achat, d'une réparation ou d'un renseignement, je me rendrai chez vous GRATUITEMENT.
ERNEST LECLERC
AGENT NECCHI - BERNINA
34 Gendreau - Tél. 583-0580 - Lac-Mégantic
8 années d'expérience vous assurent satisfaction

Si vous êtes intéressés à l'achat d'un brûleur à l'huile, adressez-vous à
ALYRE FORTIN
PLOMBIER
Agent des fameuses "TIMKEN"
53-a rue Frontenac Tél. 583-1616
LAC-MEGANTIC
ECONOMIQUE - SILENCIEUX - AUTOMATIQUE
(Édifice Guérin - Case postale 494)
Jn 19-3 ms

VITRERIE DE MEGANTIC ENRG.
est à votre disposition et vous invite à lui confier vos achats de MIROIRS, DEVANTURES DE VERRE POUR FAÇADE DE MAGASIN, VITRES D'AUTOMOBILES, DESSUS DE MEUBLES EN VERRE, etc.
— oO —
Peintures "Pittsburg" et "Petal-Tone"
Pour tous renseignements ou explications concernant ces peintures fameuses "PITTSBURG" et "PETAL-TONE", venez nous voir et nous nous ferons un plaisir de vous renseigner et de vous servir.
NOS PRIX SONT DES PLUS RAISONNABLES
— oO —
11 Salaberry - Tél. 583-2772 - Lac-Mégantic-S.

Propriétaires Attention!
J'ai le plaisir de vous informer que je suis agent et distributeur des produits FILCO, fabricants des FENÊTRES, PORTES et CLAPBOARD en ALUMINIUM. Je suis aussi l'agent de: ROLAND BOULANGER & CIE LTEE, fabricants de fenêtres "Super-Vision" Boulanger, sans volet.
Je demeure à votre service pour tous renseignements
ALBANI BEAULE
Portes et châssis
191 Laval - Tél. 583-1283 - Lac-Mégantic

...le gin de
KUYPER
Le Petit Coup de Coeur
DEPUIS 1695 BLENDÉ GIN - DISTILLÉ AU CANADA

PETITES ANNONCES

A LOUER

Maison remise à neuf, à louer, située à 12 Boulevard des Vétérans; occupation immédiate. Pour informations signalez Tél. 583-0717 - Lac-Mégantic

MAISON A VENDRE

Située au Camp Militaire, 6 appartements, 3 chambres, 1 salon, 1 cuisine, toilette, belle cave en ciment, système de chauffage à air chaud; terrain de 50 par 120 pieds, garage. Belle occasion pour acheteur, qui veut devenir propriétaire à un prix extrêmement bas. S'adresser à :

L'ECHO DE FRONTENAC Tél. 583-1630

Maison à Vendre

PROPRIETE POUVANT ETRE OCCUPEE HIVER ET ETE. SITUÉE CHEMIN DE WOBURN; 12 acres de terrain; 900 pieds de grève.

S'ADRESSER A :

Mme JOSEPH R. MILLER

R.R. No 2 Tél. 583-2542 Lac-Mégantic

APPARTEMENTS A LOUER: Modernes, chauffés, meublés, chambre de bain complète, eau chaude, avec endroit pour stationnement. Pour plus d'informations, communiquez avec JOSAPHAT DUBE, Tél. 583-2391, 22 rue Victoria, LAC-MEGANTIC.

Janv., 25 jno

CHAMBRE A LOUER: Située à 70 rue Frontenac, S'adresser à Tél. 583-0746 - 583-2478 - 583-0432 - 583-697 LAC-MEGANTIC.

Av. 26 jno

A VENDRE: Brûleur à bran de scie avec thermostat, contrôle automatique, pouvant s'installer sur fournaise ordinaire à bois, à vendre à bon marché; aussi réservoir à l'huile de chauffage, lanterne et réchaud de camp pour chasseurs, le tout en bonne condition. S'adresser à: NOEL GREGOIRE, Tél. 583-2538, Chemin de Woburn, LAC-MEGANTIC.

Oct. 18-25 P.

MAISON A LOUER: Maison seule, 6 appartements, chambre de bain y compris. S'adresser à J. EMILE TALBOT, 75 Rue Cousineau, Tél. 583-1370, LAC-MEGANTIC.

Oct. 18-25

LOGEMENT A LOUER: Semi-chauffé, 3 chambres à coucher, salon, cuisine et chambre de bain complète, eau chaude, fournie, 3e étage, libre le 1er novembre. S'adresser à W. BELLEFLEUR, 21a Rue Frontenac, Tél. 583-0599, LAC-MEGANTIC.

Oct. 4-18-25

HOMMES DEMANDES: Hommes ou femmes pouvant servir clientèle établie avec les fameux produits Walkins, annoncés nationalement. Possibilité de \$75.00 et plus par semaine. Temps plein ou partiel. Ecrire à M. BEAUMIER, 50 rue St-Roch, MONTREAL, 15.

Oct. 4-11-18-25

LOGEMENT A LOUER: Situé dans Notre-Dame de Fatima. S'adresser à: JULES VACHON, 116 Rue Frontenac, Tél. 583-0302, LAC-MEGANTIC.

Mai 1 jno

MAISON A LOUER: 7 appartements, rue Agnès, pour plus de renseignements s'adresser à: 112 Rue Frontenac, Tél. 583-0302, LAC-MEGANTIC.

Août 9 jno

AUTOMOBILE A VENDRE: Chrysler 1957, en bon état, à vendre à bon marché. Pour plus amples détails, s'adresser à L'ECHO DE FRONTENAC, Tél. 583-1630, LAC-MEGANTIC.

Oct. 11 jno

A VENDRE: Etole de fourrure, manteau long, en fourrure, et autre manteau de fourrure, grandeur 3/4. S'adresser à 583-2243, LAC-MEGANTIC.

Oct. 4-11-18-25

HOMMES DEMANDES: Homme ou femme pouvant servir clientèle établie avec les fameux produits Walkins, annoncés nationalement. Possibilité de \$75.00 et plus par semaine. Temps plein ou partiel. Ecrire à M. BEAUMIER, 350 rue St-Roch, MONTREAL, 15.

Oct. 4-11-18-25

ARGENT A PRETER: Prêtions en 1ère et 2e hypothèques; finitions vos achats et ventes; avons motels, maisons, commerces à vendre. Communiquer avec IMMEUBLES ET PRETS TRANS-CANADA, Jean-Louis BILODEAU, représentant à LAC-MEGANTIC, Chemin de la Baie des Sables, LAC-MEGANTIC.

Oct. 26 jno

MAISON A VENDRE: 6 appartements, commodités modernes, grand emplacement 135 x 132 pieds, garage, belle abaisse pour prompt acheteur. Les intéressés sont priés de s'adresser à PAUL GAUTHIER, 94 Rue Papineau, Tél. 583-2556, LAC-MEGANTIC.

Août 2 jno

ATTENTION: Pour vos meubles de seconde main ou des meubles neufs, les plus beaux en ville; voyez donc: DENIS HOULET, 136 rue Laval, Tél. 583-1470, LAC-MEGANTIC.

Fév. 9 jno

HOMMES DEMANDES: La compagnie UTILEX Inc. demande quelques hommes sérieux pour un travail intéressant dans la vente à domicile. Nous payons à salaire ou commission selon le choix du candidat. Pour informations, écrire à C.P. 39, CAP-DE-LA-MADELEINE, P.Q.

Août 23 jno

A VENDRE: Grande salle de danse pouvant servir d'entrepôt ou autres fins, 400 pieds carrés de terrain, sur la grande route du nord, à vendre pour cause de mortalité; très grand restaurant pouvant contenir quatre-vingt-trois personnes, possédant cabines, grande salle de réception, comptoir-lunch, situé sur la grande route près des nouvelles mines, très bon chiffre d'affaires, à vendre, cause de mortalité, aussi maison contenant deux magasins, 3 logements, à vendre, cause de mortalité. Les intéressés sont priés de s'adresser à: C.P. 459, HAUTERIVE, Cté Sarcelay.

Oct. 25, N. 1-8 P.

MAISON A VENDRE: 2 logements, située à 34 rue Laviolette, à vendre à bonnes conditions. S'adresser par téléphone, signalez: 583-0645, LAC-MEGANTIC.

Oct. 25 N. 1-8-15

REFRIGERATEUR A VENDRE: De marque Philco, 8 p.c. presque neuf, à vendre à prix raisonnable. S'adresser à Mme JOSEPH R. MILLER, R.R. No 2, Tél. 583-2542, LAC-MEGANTIC.

Oct. 25 N. 1-8-15

MAISON A VENDRE: Située rue Wolfe, briquetée, chauffage à eau chaude, à l'huile. S'adresser à Mme ALBERT DEBOIS, Lyster, Cté Mégantic.

Oct. 25, N. 1 P.

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique, nous publions les articles écrits, lettres d'intérêt général ou public qui nous sont confiés pour fins de publication. Il est à noter que ces écrits n'engagent aucunement la responsabilité du journal pas plus que celle de son directeur.

Je soutiens qu'il ne devrait pas y avoir d'ingérence de la politique provinciale dans les choses municipales. Ce domaine doit appartenir exclusivement au maire et aux échevins d'une ville, non pas à un candidat battu.

Je demanderais qu'à l'avenir le candidat défait, lors des élections de 1960 ne se mêle pas des affaires municipales, ni provinciales, pensant qu'il revient seulement au candidat élu de s'occuper du comté tout en coopérant cependant avec les diverses municipalités.

J'espère que cette lettre sera bien comprise, par la personne concernée et qu'à l'avenir, si elle désire absolument aider le conseil, qu'elle se présente à titre d'échevin.

Gérard Boule, échevin, Lac-Mégantic.

Echos des...

(suite de la page 6)

ciété de venir devant le peuple. Eloi Guillemette obtiendra la plus grosse majorité parce qu'il

AVIS AUX CULTIVATEURS: J'ai en vente de jeunes poulets les intéressés sont invités à me faire connaître leur besoin. Prix raisonnables. ROBERT DOSTIE, Chemin de la Dam, LAC-MEGANTIC.

Oct. 25, N. 1 P.

LOGEMENT A LOUER: 6 appartements chauffés, plus chambre de bain, prêts à être plancher. S'adresser à: TEL. 583-1636, LAC-MEGANTIC.

Oct. 25, N. 1 P.

LOGEMENT A LOUER: 4 appartements situés dans un beau quartier, occupation immédiate. S'adresser au MAGASIN HENRI LATULIPPE, 25 Rue Frontenac, Tél. 583-0432, LAC-MEGANTIC.

Oct. 25 jno

CHAMBRES A LOUER: 2 chambres chauffées, situées à 65 rue Frontenac. S'adresser à TEL. 583-2103, LAC-MEGANTIC.

Oct. 25

HOMMES DEMANDES: Faites de l'argent en prévision des Fêtes. Venez dans votre localité ou environs: toniques, broches, nettoyeurs, cosmétiques, essences, épices, etc... Excellente commission. Aucune expérience nécessaire, voiture préférable. Travail stable, intéressant et payant. FAMILIEX, Dépt. R-9, 1600 Défronier, MONTREAL.

TERRAIN: Environ 9,000 pieds carrés, situé Côte Nicol, prix \$250.00 seulement, \$25.00 comptant, balance par paiements faciles. S'adresser à: GREGOIRE BEAUDOIN, 19 rue Salaberry, Tél. 583-0312, LAC-MEGANTIC.

Oct. 25, N. 4

MAISON A VENDRE: Située rue Wolfe, briquetée, chauffage à eau chaude, à l'huile. S'adresser à Mme ALBERT DEBOIS, Lyster, Cté Mégantic.

Oct. 25, N. 1 P.



La salle d'accueil...

curés ont conjointement signé et ont fait parvenir aux membres du Conseil est un acte de prise de position qui s'imposait à ce moment où on permet à nos jeunes de fréquenter des endroits où on vendrait de la bière et des vins." Se rapportant à la lettre adressée aux membres du conseil municipal, le chanoine Mauger a précisé: "Loin de nous l'idée d'engager une polémique sur cette question. Le problème est parfaitement clair et nous avons l'obligation morale de nous opposer au fait qu'on serve des boissons à ceux qui ne peuvent aller régulièrement".

S'adressant ensuite aux parents, M. le chanoine a déclaré: "Si vous, chers parents, vous laissez faire ces choses, ce seront vos enfants qui en souffriront, vos enfants qui subiront les dommages de toute nature causés par cet état de chose". Puis il a ajouté: "La

vente des boissons dans les cafés de la ville n'est pas une nécessité à Lac-Mégantic. Pourquoi leur offrir toutes ces occasions pour les orienter vers l'inefficacité de l'intelligence, vers la délinquance et vers une déchéance quasi complète de la morale?"

Il a cependant déclaré qu'il était d'avis que la très grande majorité des gens de Lac-Mégantic s'opposent à l'émission de tels permis mais qu'il fallait agir dans ce sens. "Nous avons fait notre devoir, consciencieusement, pour le plus grand bien de la vie morale et physique de nos paroissiens. C'est à vous, parents, de faire le vôtre", dit-il en concluant en affirmant que c'était là un devoir grave.

Le peuple a hâte de revenir au bon sens et il se tourne vers ceux qui ont été vilement, fausement et basement attaqués en 1960 par les promoteurs. Tous les comtés ruraux reviendront à l'Union Nationale dirigée par un chef dynamique, jeune mais expérimenté.

(Publié par l'Organisation de l'Union Nationale).

La salle d'accueil...

(suite de la page 6)

curés ont conjointement signé et ont fait parvenir aux membres du Conseil est un acte de prise de position qui s'imposait à ce moment où on permet à nos jeunes de fréquenter des endroits où on vendrait de la bière et des vins." Se rapportant à la lettre adressée aux membres du conseil municipal, le chanoine Mauger a précisé: "Loin de nous l'idée d'engager une polémique sur cette question. Le problème est parfaitement clair et nous avons l'obligation morale de nous opposer au fait qu'on serve des boissons à ceux qui ne peuvent aller régulièrement".

S'adressant ensuite aux parents, M. le chanoine a déclaré: "Si vous, chers parents, vous laissez faire ces choses, ce seront vos enfants qui en souffriront, vos enfants qui subiront les dommages de toute nature causés par cet état de chose". Puis il a ajouté: "La

vente des boissons dans les cafés de la ville n'est pas une nécessité à Lac-Mégantic. Pourquoi leur offrir toutes ces occasions pour les orienter vers l'inefficacité de l'intelligence, vers la délinquance et vers une déchéance quasi complète de la morale?"

Il a cependant déclaré qu'il était d'avis que la très grande majorité des gens de Lac-Mégantic s'opposent à l'émission de tels permis mais qu'il fallait agir dans ce sens. "Nous avons fait notre devoir, consciencieusement, pour le plus grand bien de la vie morale et physique de nos paroissiens. C'est à vous, parents, de faire le vôtre", dit-il en concluant en affirmant que c'était là un devoir grave.

Le peuple a hâte de revenir au bon sens et il se tourne vers ceux qui ont été vilement, fausement et basement attaqués en 1960 par les promoteurs. Tous les comtés ruraux reviendront à l'Union Nationale dirigée par un chef dynamique, jeune mais expérimenté.

(Publié par l'Organisation de l'Union Nationale).

Ce dessin schématique du satellite ALOUETTE du Conseil de Recherches pour la Défense du Canada, qui sera bientôt lancé dans l'espace à l'aide d'une fusée américaine, montre l'intérieur du véhicule spatial avec l'arrangement et la position des parties contenant les instruments électroniques et les accumulateurs. Ces derniers seront chargés par 6,500 batteries solaires attachées à l'enveloppe extérieure. Le système d'antennes de l'Alouette, unique en son genre, emploie des dipôles en croix. L'un desquels mesure 150 pieds d'un bout à l'autre, et l'autre 75 pieds d'un bout à l'autre. Ils sont emmagasinés à l'intérieur et étendus sur des bobines tout comme une mesure de mensurage et s'étendront par le pouvoir du radio lorsque le satellite sera en orbite.

présent numéro.

— oOo —

INVITES

Prendent part au souper qui suivra la bénédiction de la salle d'accueil, outre M. le chanoine Mauger, M. le Dr Léon Dugal, conférencier, M. le Dr Jacques Huard, et madame Huard, M. l'abbé Fernand Laroche, aumônier des Lacordaire et aumônier adjoint diocésain de Domrémy, et aumônier de la maison Domrémy - Sherbrooke, M. Jos. Lapointe, président de Domrémy - Lac-Mégantic, M. Vézina, de Sherbrooke, M. l'échevin Gérard Bellefleur, et Madame Bellefleur.

On remarquait également des représentants de différents endrois, dont MM. Louis-Roger Bouchard, directeur du Service du Bien-être Social pour la ville d'East-Angus, et président de Domrémy - East-Angus, André Quéllette, directeur du Cercle Lacordaire, de St-Gérard, Cte de Wolfe et Tancrède Maltais, directeur de la salle d'accueil Domrémy - East-Angus.

Le conseil de Domrémy - Lac-Mégantic compte les membres suivants: Jos. Lapointe, Léonard Trépanier, Léo Lemieux, Yvonne Rodrigue, Albert Vachon, Jos. Vachon, Jos. Bernier, Charles-E. Côté et le Dr Jacques Huard.

La nationalisation...

(suite de la 1ère page)

la Shawinigan charge, elle, de \$4.85 à \$6.15 par 300 k.h. et la Compagnie du Bas St-Laurent, de \$6.50 à 8.00 pour la même quantité. "Si les Compagnies réussissent à faire de l'argent avec l'électricité, c'est parce qu'elles se paient d'abord des dividendes avant d'améliorer leurs systèmes d'ant de production de distribution.

— oOo —
L'honorable Lévêque a dit d'abord que la nationalisation ferait disparaître un paiement de \$15 millions de dollars que les Compagnies doivent payer en impôts seulement. "Ces impôts payés, les compagnies réalisent des profits de 20% minimum, selon le plan proposé, de réaliser une économie de 5 millions supplémentaires. La transaction occasionnerait un déboursé global de \$325 millions à la province, comptant les \$240 millions hypothéqués par les Compagnies. L'amortissement de la dette, à un intérêt de 6%, demanderait \$19 1/2 millions environ. Il resterait donc, à la Province, après une seule année, un profit de 21 millions." Et il faut dire que ça ira toujours en croissant", d'ajouter l'orateur.

— oOo —
Soulignant la difficulté qui existe actuellement à savoir si, à Lac-Mégantic, la prohibition restrictive était encore en vigueur, le chanoine-curé a voulu préciser que ce n'était pas le problème et que c'était aux autorités concernées à régler la question. "Mais, devant la situation qui nous intéresse, les responsabilités devront être prises par toutes les autorités intéressées, par toute la population".

— oOo —
FELICITATIONS
M. le chanoine Mauger a adressé des félicitations à tous ceux qui s'intéressent à la cause des alcooliques les invitant à se donner en chrétiens charitables à cette oeuvre."

C'est M. Charles-E. Côté qui agissait comme maître des Célébrations à cette bénédiction et il occupait la même charge à l'occasion du buffet froid servi au sous-sol de l'Eglise Ste-Agnès, à l'issue de la bénédiction. A cet endroit, le Dr Léon Dugal, dont le nom est étroitement lié à la fondation des maisons Domrémy, prononga une intéressante causerie dont on trouvera un résumé assez exhaustif dans une autre colonne de ce

— oOo —
AMELIORATIONS
Avec les profits réalisés la première année seulement, on pourra porter à 60 cycles, la production de la Compagnie de l'Abitibi puis on pourra moderniser la Cie du Bas St-Laurent. Les tarifs seraient réduits, dans toute la province, de 10% à 40% selon les régions.

A VENDRE
Pour l'avenir, selon l'orateur, cette nationalisation constituerait un véritable pouvoir d'achat qui serait porté à \$200 millions, la première année seulement. Puis, on faciliterait l'industrialisation de tous les coins de la province.

RESUME
En résumé, l'honorable Lévêque a dit que le système actuel de production et distribution de l'électricité était mauvais, dans presque toutes les parties du Québec; que la nationalisation pour se faire et se faire véritablement payante, puisque ça l'est pour les Cies privées; enfin, pour les années à venir, ça deviendra de plus en plus payant, favorisant ainsi l'essor économique, industriel et éducatif de toute la population. "Honnêtement, dit-il, il n'y a pas moyen d'être

COGNAC MARTELL et CORDON BLEU en vente partout. Mis en bouteille à Cognac, France.

contre la nationalisation".

GAYHURST

Concernant la question du barrage Gayhurst qui a été mis à sec au cours de l'opération du printemps dernier, l'honorable Lévêque a répété que les travaux ont été effectués dans le plus grand intérêt de la population et ce, à la suite d'enquêtes et d'investigations scientifiques bien précises. "On nous a blâmés, on nous a dit être "arrangés" avec la Shawinigan", dit l'orateur. Puis il a continué: "Pourtant, je ne pense pas que la Shawinigan soit totalement d'accord avec l'idée de cette nationalisation..."

DETTE PER CAPITA

L'honorable Lévêque a dit que la dette per capita dans la province de Québec, actuellement, était de \$254.00. En Alberta, là où la dette est la plus basse, on la chiffre à \$187.00, selon les statistiques officielles du gouvernement fédéral au printemps 1962. Vient ensuite les provinces suivantes: N.-Ecosse, \$361; Nouveau-Brunswick, \$417; Ontario, \$505 et la Colombie Britannique, \$738.00.

Avec la nationalisation, la dette per capita de la province de Québec sera portée de \$254.00 à environ \$366.00 soit une augmentation de \$112.00 per capita. Il a ajouté que nous n'avons pas raison d'avoir peur d'une augmentation de dettes ainsi occasionnée. C'est en somme un actif pour une province. "Et encore, le Québec se placerait tout juste plus élevé que la Nouvelle-Ecosse", dit-il. Puis il a fait voir que toutes les provinces où existe la nationalisation, la dette est supérieure à ce \$366.00. M. Lévêque a souligné que l'honorable Johnson fait jouer les chiffres d'une mauvaise façon lorsqu'il compte la dette nette "per capita" dans la province de Québec.

ENTREPRISES PRIVEES

L'honorable Lévêque a déclaré que la nationalisation devenait une entreprise de l'état. "Ce n'est pas nouveau! L'entreprise privée est bonne jusqu'au moment où ce n'est plus payant. Et encore, les propriétaires veulent-ils se payer les dividendes avant de faire des améliorations. La question de la production de l'électricité appartient à tous les citoyens de la province. Elle administrera ses biens pour le plus grand bien de la population". Puis il a dit: "Il n'y a rien de plus arrogant que de voir les compagnies privées d'électricité dans le Québec de prendre des revenus, des dividendes, avant même de penser à des améliorations".

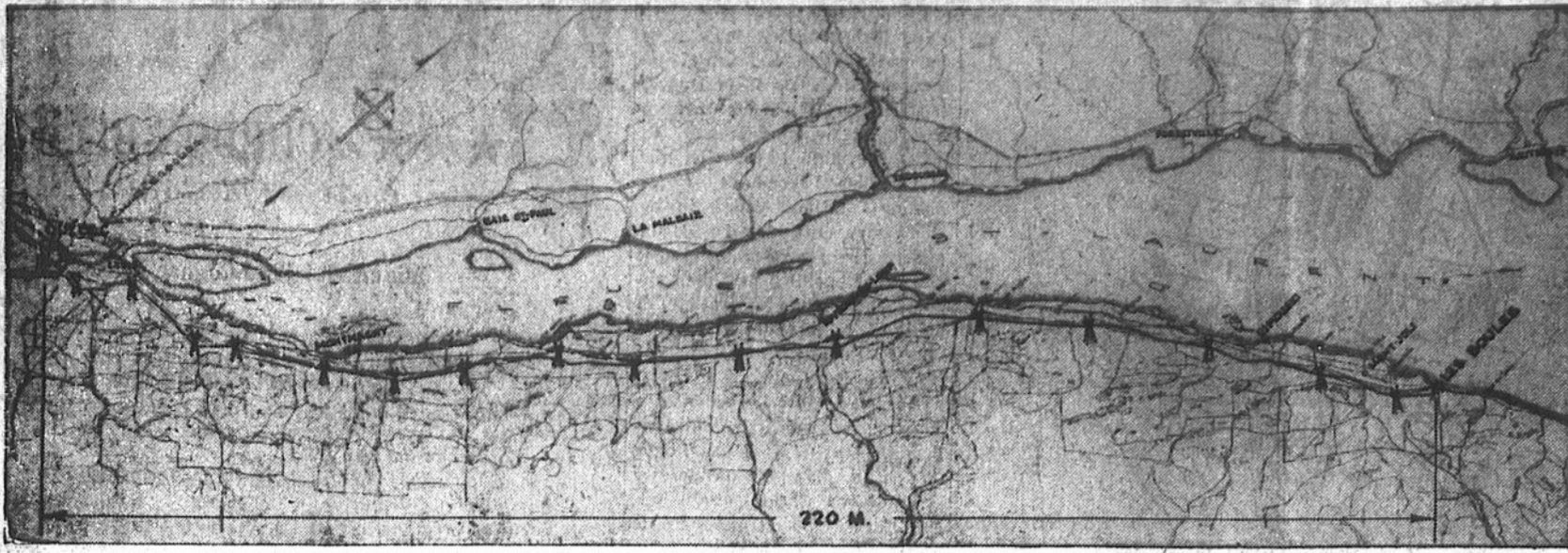
TAUX

L'honorable Lévêque a déclaré que les taux d'électricité baisseront dans une proportion de 10 à 40% dans les régions de la Province. "Pour ce qui concerne Lac-Mégantic, dit-il, vous pourrez bénéficier d'une baisse considérable, puisqu'actuellement, à cause de votre ancien barrage, vos taux d'électricité sont exorbitants, nuisant énormément au développement industriel et

JACQUES & FRERES Entrepreneurs de pompes funèbres AMBULANCE JOUR ET NUIT TEL. 583-0444 64, rue Québec Central Lac-Mégantic

REGIE des ALCOOLS du QUEBEC AVIS AVIS est par la présente donné que la personne ci-après mentionnée a fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec: NOM ADRESSE CATEGORIE FRONTENAC Pépín, François Woburn Epicerie Couture, Jean-Marie La Guadeloupe Hôtel Salle à manger Bar salon Mercier, Gérard St-Evariste Auberge Restaurant Epicerie

LA COTE-NORD ALIMENTE LA GASPESIE EN ELECTRICITE



La carte nous montre le tracé de la ligne de transport Lévis - Les Boules de 230,000 volts que l'Hydro-Québec a mise en service pour alimenter la péninsule gaspésienne. On a érigé cette ligne d'une longueur de 220 milles en un temps record. Cette énergie électrique origine des centrales de la Bersimis, sur la Côte-Nord. On se rappelle que des essais pour transmettre ce courant par des câbles sous-marins se sont avérés une faille au cours des dernières années.

Echos des assemblées de M. Eloi Guillemette

Mercredi soir le 17 octobre c'était au tour de Saint-Robert Bellarmin de recevoir la visite de M. Eloi Guillemette, député sortant et candidat de l'Union nationale.

St-Robert est une petite municipalité relativement récente et qui n'a pas encore 25 ans d'existence. Elle est située à environ 7 milles de Saint-Gédéon dont elle est un démembrement. Sa population est composée en grande partie de colons, de cultivateurs et de bûcherons.

Le premier orateur fut Me

Luc-Lin Bourque, notaire. "Votre municipalité a connu ses beaux jours sous le régime de l'Union Nationale". Me Bourque démontre que les colons ont reçu beaucoup d'assistance du gouvernement. C'était une paroisse très pauvre et l'Union nationale a fait tout en son pouvoir pour rendre la vie agréable. Les octrois ont été nombreux et généreux quand il s'est agi de l'érection de l'église et la construction d'écoles.

Il compare leur vie passée avec les deux dernières années.

Le second orateur fut Adrien Lachance, ancien maire de la municipalité et secrétaire actuel de l'organisation du comté. Monsieur Lachance a remercié Monsieur Guillemette pour la coopération reçue pendant qu'il s'occupait de la chose publique. Il a relaté les bienfaits reçus depuis près de 25 ans, bienfaits qui ont subitement cessé en 1960. Nous aurons par notre vote du 14 novembre le droit de nous reprendre, comme ailleurs dans le comté et la province. En terminant, il demande à ses concitoyens de voter pour la politique de bon sens préconisée par l'Union nationale et son chef. C'est une politique humaine. C'est un retour vers le progrès et le bonheur. Votons Johnson, votons Guillemette, pour le plus grand bien du comté!

Puis vint le tour de M. Eloi Guillemette. La population ne lui a pas ménagé ses applaudissements sa popularité devant de plus en plus grande. Il remercie les orateurs qui l'ont précédé. Sa porte a toujours été ouverte pour ses électeurs et elle le sera encore pour tous ses électeurs sans distinction de partis politiques. Il veut que le comté de Frontenac reçoive sa part de bienfaits du gouvernement.

Il parle du débat télévisé Johnson-Lesage et il expose les faits. Si le gouvernement de l'Union Nationale est reporté au pouvoir l'exemption de base de l'impôt sur le revenu pour les gens mariés sera portée de \$2,000.00 qu'il est présentement à \$4,000.00. Le célibataire verra augmenter son exemption à \$2,000.00. Pour sa part l'ouvrier recevra un salaire horaire minimum de \$1.00 l'heure. Le bûcheron aura affaire à une régie qui fixera le prix du bois de pulpe, du bois de construction afin de lui permettre de vivre convenablement. Le cultivateur verra revenir les octrois sur les engrais chimiques et la chaux et une plus grande protection à leur industrie laitière. En terminant, il sollicite un renouvellement de mandat et promet sa coopération à toutes les classes de la société comme par le passé.

Jeudi soir, le 18 octobre, Notre député se rendait à Cookshire pour main-forte à son ami M. Claude Gosselin, député sortant de charge pour le comté de Compton.

Vendredi le 19 octobre, c'était au tour de Notre-Dame des Bois (Chesham) à recevoir la visite du député Eloi Guillemette. Notre-Dame des Bois

est une petite municipalité située entre Woburn et La Patrie et à environ 30 milles de Lac-Mégantic. Sa population est exclusivement agricole. Il y a également plusieurs bûcherons qui travaillent dans les chantiers américains. C'est un lieu de pèlerinage pendant les mois d'été.

L'assemblée était sous la présidence de Son Honneur le maire M. Joseph Lambert, qui présente les orateurs.

M. Aristide Gaudreault, président paroissial de l'organisation de l'Union Nationale, demanda à ses concitoyens de l'aider à obtenir la plus grande majorité qu'un candidat n'a jamais obtenu dans Frontenac. Il avertit les adversaires qu'il ferait rayer de la liste électorale les 15 personnes qui ont quitté la municipalité depuis plus de 2 ans. Lorsque les Libéraux sont venus poser l'asphalte entre les deux trottoirs dans le village au début de septembre, ils ne pouvaient pas faire la cour de l'église avant 2 ou 3 ans. Où ont-ils pris l'argent pour revenir la semaine dernière? C'est le temps de prouver que nous ne sommes pas des gogos, en votant pour l'Union Nationale et pour Eloi Guillemette.

Le notaire Luc-Lin Bourque prit ensuite la parole. Il remercia les personnes présentes. Le pourquoi de la lutte électorale n'est pas la nationalisation de l'électricité qui n'est qu'un paravent pour le fiasco financier de la province. Les Libéraux sont venus avec une équipe du tonnerre. Le tonnerre est tombé laissant derrière lui la ruine. Dans 27 mois la dette de la province qui était de \$185,000,000 est rendue à \$612,000,000.

Dans le domaine de l'éducation ce fut la même chose. On n'avait pas de programme établi d'avance. On a marché à l'aveuglette. Les Commissions scolaires accumulent des déficits, et lorsqu'elles se présentent au Ministère on leur répond d'augmenter les taxes qui sont déjà à leur plus haut niveau.

La voirie rurale a également été délaissée. On n'a rien fait dans les rangs. Il fit l'éloge de Monsieur Guillemette qui a été un serviteur honnête et fiable.

M. Eloi Guillemette prend la parole pour remercier Son Honneur le maire et la population. Il dit qu'il vient rendre compte de son mandat et de l'impossibilité devant laquelle il a été depuis 2 ans. Il remercie ce qu'il a fait avec les corps municipaux et scolaires dans le comté et notamment dans la

paroisse. En 1960 on criait au scandale quand il s'agissait des licences. Il y en avait trop disait-on. Qu'a-t-on fait pour y remédier? On a multiplié par deux les permis. Dans la seule ville de Lac-Mégantic 5 nouveaux permis ont été émis. Depuis les élections 2 nouveaux permis ont été émis dans des restaurants. Les pasteurs des 2 paroisses se sont élevés contre ce manquement illégal dans ces endroits fréquentés par des mineurs et par de jeunes enfants.

L'agriculture a également été délaissée en fusionnant les 2 ministères de l'agriculture et de la colonisation. On a saboté le crédit agricole parce que c'est une institution de l'Union Nationale. Les fils de cultivateurs ne reçoivent plus l'aide gouvernementale depuis qu'on a fait disparaître la loi passée par l'Union nationale pour leur venir en aide. Qu'a-t-on fait des octrois pour la chaux et les engrais chimiques?

Votre réseau routier rural a été complètement délaissé. Les Libéraux n'ont même pas su conserver les améliorations apportées par le gouvernement de l'Union nationale.

La nationalisation n'est qu'un leurre. Le cheval de bataille inventé par M. Lesage c'est la nationalisation.

C'est le temps de foutre dehors cette équipe d'incompétents qui nous conduit à la ruine. Retournons au pouvoir un gouvernement de l'Union nationale, un gouvernement de bon sens, un gouvernement humain qui s'est toujours tenu, près du peuple et qui a travaillé pour le peuple. Notre équipe s'est rajeunie. Nous avons l'expérience dans le gouvernement de la chose publique. Votons donc Union Nationale, votons Eloi Guillemette dans Frontenac.

Samedi le 20 octobre, c'était jour de congé pour le candidat de l'Union nationale qui a cependant rendu visite à plusieurs personnalités dans le comté. Plusieurs libéraux mécontents lui avaient demandé à le rencontrer. Les discussions furent amicales et on assura Monsieur Guillemette de l'appuyer.

Dimanche le 21 octobre, après la grand-messe à laquelle avait assisté le candidat Eloi Guillemette, celui-ci adresse la parole à quelque 50 électeurs de Saint-Léon de Val Racine, petite municipalité d'environ 50 familles composées exclusivement de cultivateurs et de colons, située à quelque 8 milles de Piopolis.

Monsieur Guillemette énuméra les œuvres accomplies par un gouvernement de l'Union Nationale et spécialement dans la municipalité de Saint-Léon. La nationalisation de l'électricité n'est qu'un leurre. Monsieur Lesage endette la province à un rythme effrayant. Les travaux de voirie ont été abandonnés depuis 2 ans. A part le petit pont dans le village qui a coûté 3 fois le prix il n'y a rien eu de fait dans Saint-Léon.

L'agriculture n'a plus qu'un demi-ministère ainsi que la colonisation à la suite de la fusion de ses deux ministères. Moins d'argent pour les cultivateurs mais plus d'argent pour les grandes villes. La voirie rurale a été abandonnée en faveur de la route Trans-Canada. Plus de travaux dans nos chemins municipaux.

M. Guillemette remercie les électeurs et se déclare prêt à continuer son œuvre.

Dans la soirée le député Eloi Guillemette rendait visite à St-Samuel, petite municipalité presque exclusivement agricole située à environ 18 milles de Lac-Mégantic.

Le premier orateur fut M. Adrien Lachance, secrétaire du comté d'organisation du comté de Frontenac.

Dans un discours imagé, M. Lachance s'est dit victime comme d'autres ex-maires des machinations de l'ex-candidat libéral. Il a comparé les deux administrations: libérale et Union nationale. Le comté retournera à la grande noirceur si on ne reporte pas au pouvoir l'Union Nationale.

Il fait l'éloge du député Eloi Guillemette qu'il connaît bien et avec lequel il a travaillé pour l'avancement de St-Robert. Il est honnête et travailleur. Quand nous lui demandons une commission à Québec, nous savons qu'elle sera faite. Il invite les électeurs à accorder leur confiance à l'Union Nationale.

Le second orateur fut Me Barthélémy Durand avocat à Lac-Mégantic.

Il fait le procès du parti libéral. Monsieur Lesage et son équipe du tonnerre sont venus faire des promesses. Ils ne s'attendaient pas à prendre le pouvoir et sont complètement désemparés. Avec une majorité confortable ils ne peuvent plus gouverner après seulement 26 mois.

M. Lesage avait promis de régler le problème du chômage. L'an dernier il y a eu plus de sans-travail que jamais et l'hiver s'annonce comme devant être encore pire.

Les cultivateurs ne reçoivent plus l'assistance qu'ils sont en lieu d'attendre du gouvernement. L'Union Nationale les avait sauvés avec la loi du Crédit Agricole. Les Libéraux ont saboté la loi. Nous avons un prêt qui ne prête plus. M. Lesage rejette ses responsabilités sur le dos du gouvernement fédéral qui devra à l'avenir effectuer les prêts.

C'est le temps que ça recharge et qu'on revienne à une politique de bon sens, à une politique humaine.

Eloi Guillemette a été un bon serviteur et les électeurs lui accorderont une majorité écrasante lors de la prochaine votation.

Le député Eloi Guillemette est le dernier orateur. Il fait le message du Dr Viateur Bolduc retenu à l'hôpital pour prêter ses soins aux victimes des accidents graves de la fin de semaine.

Il remercie la population

SOUPER - SOIREE
A SAINTE-CECILE
DIMANCHE, LE 28 OCTOBRE
à partir de 5 h. 30 p.m.
Au cours de cette soirée il y aura orchestre "Boulet"
BIENVENUE A TOUS!
LE TOUT POUR \$1.00

pour la confiance témoignée dans le passé et déclare qu'il est toujours prêt à servir avec tout son cœur et ses capacités les électeurs de son comté.

Régions d'abord le cas de Lesage, après nous aurons un référendum. Le peuple pourra discuter sans passion et donner un verdict juste après mûre réflexion.

L'Union Nationale a un programme clair et précis qu'il résume brièvement.

Pour une vie plus saine, une administration plus humaine, votons pour ceux qui ont fait leur preuve dans le passé. Comparez et vous voterez Union Nationale.

Lundi, le député Eloi Guillemette, en compagnie de Me Luc-Lin Bourque rendait visite aux électeurs de Piopolis, petite municipalité sise à la tête du lac Mégantic. C'est la mère de Lac-Mégantic.

La population est d'environ 600 âmes. Les orateurs ont répété leurs discours antérieurs et le député parlait plus long-

guement de la question agricole. Il fit la comparaison entre les deux gouvernements. Le tout se termina par un forum.

Connaissant l'esprit de travail du député, ses électeurs espèrent en la réalisation de la route de ceinture autour du lac et voteront Union Nationale.

Mardi, le 23 octobre 1962, St-Romain recevait la visite de M. Eloi Guillemette. Après quelques mots de bienvenue le maire Henri-Louis Hallé présentait Me Barthélémy Durand qui déclara que le gouvernement Lesage laissera un souvenir néfaste dans la Province. C'est le gouvernement qui a le plus failli à la tâche, qui n'a pas rempli ses promesses. Les taxes sont augmentées très fortement. La dette est augmentée de plus de \$400 millions en 2 ans d'administration libérale. Le peuple a voulu un changement. On respire plus d'aise depuis que Lesage a dé-

(suite à la page 5)

Theatre
BIJOU
Mégantic

Prog. du 28 oct. au 3 nov. incl.

Dimanche, lundi, mardi
FAIBLES FEMMES
Pascale Petit, Mylène Demongeot, Jacqueline Sassard, Alain Delon
— AUSSI —
cinémascope
LES SEPT VOLEURS
Edward G. Robinson, Rod Steiger, Joan Collins, Eli Wallach

Mercredi, jeudi, vendredi, samedi
RICHARD WIDMART
dans
L'HOMME AU COLTS D'OR
— AUSSI —
L'ESCLAVE DES AMAZONES
en couleurs

Mesdames!
S'il s'agit d'acheter un manteau de fourrure consultez
CLAUDE BECHARD
Spécialiste en fourrure
SATISFACTION GARANTIE
3 MODES D'ACHAT:
Mise de côté — A tempérament — Au comptant
Téléphone 583-2088 70 rue Frontenac
LAC-MEGANTIC

AUTOMOBILISTES!
Voulez-vous maîtriser la corrosion de votre auto?
J'ai un équipement des plus modernes, pour l'application d'un produit ANTI-ROUILLE. C'est un merveilleux produit spécialement conçu pour la protection contre le sel, en hiver! Aussi, vous pourrez profiter de l'occasion pour faire inspecter vos pneus; cette inspection vous sera faite GRATUITEMENT.
APPELEZ AUJOURD'HUI MEME A
STATION SERVICE LABBE
Téléphone: 583-0156
83 rue Laval Lac-Mégantic
Attention: Nous vous offrons des prix très bas sur tous nos pneus d'hiver. Nous acceptons les échanges

VERITE SUR L'ELECTION DU 14 NOVEMBRE

FINI LE REGIME DES "TAXEUX" ET DES "PATRONNEUX" POUR UNE POLITIQUE DE BON SENS ET HUMAINE

VOTONS UNION NATIONALE avec JOHNSON et GUILLEMETTE

Avec Lesage
Province endettée de 400 millions en 2 ans.
Impuissance à pratiquer de nouveaux emprunts.
Chèques refusés aux banques pour insuffisance de fonds.
Retards injustifiés dans le paiement des fonctionnaires
Désaccord au sein même du Cabinet Lesage, etc. etc.

Avec Johnson
Base de l'impôt reporté à \$2,00.00 et \$4,000.00
Salaire minimum à \$1.00 l'heure.
Assurance hospitalisation améliorée en ajoutant frais de médecins
Paiement de dettes scolaires.
Crédit agricole renoué et augmenté, etc. etc.

(Annonce réservée et payée par l'org. de l'Union Nationale)

Echos d'il y a dix ans

(De notre édition du 23 octobre 1962)

AU COLLEGE : Bon nombre de parents rencontrent les professeurs, au collège de notre ville. Il y a exposition des cahiers des élèves, expérience de chimie, démonstration de physique, etc.

AU MONT STE-AGNES : Il y a grande fête de famille; cent cinquante membres répondent à l'appel de l'Amicale N.-Dame des Neiges.

DECES : A Montréal, est décédée Mlle Berthe Thibodeau, ancienne maîtresse de poste de notre ville. L'inhumation a lieu en notre cimetière.

FETE A L'HON. PATRICE TARDE : A l'occasion de sa nomination au Conseil Législatif, les amis de Monsieur Tardif, lui organisent une belle fête.

FETE DE FAMILLE : Elle a lieu dans la famille de M. et Mme François Beaulé dont on célèbre l'anniversaire du chef de famille.

STATISTIQUES : M. le curé Roland Mainguy, de St-Jean Vianney, vient de terminer la visite de sa paroisse, au cours de laquelle il a recueilli les statistiques suivantes: 101 fa-

milles dont 634 âmes, 468 communicants et 166 non communicants.

NOCES D'OR : A St-Samuel on fête le jubilé d'or de M. et Mme Herménégilde Thérien. Invités et jubilaires assistent à une grand messe célébrée par M. l'abbé Coriveau, vicaire. La fête de famille a lieu à la demeure de M. Denis Thérien.

ELECTIONS CHEZ LES CADETS DU COLLEGE : Au collège du Sacré-Coeur, il y a des élections à la Ligue des Cadets du Sacré-Coeur. Ont été élus: MM. Raymond Poulin, président, Clément Garant, vice-président, secrétaire: Georges-Henri Lemieux, trésorier: Maurice Guérin.

A L'U.C.F. : Il y a des élections chez les membres de l'U.C.F. de St-Jean Vianney. Mme Ovilva Rancourt est réélue présidente; Mme Achille Turmel est réélue vice-présidente; Mme Raoul Cloutier est réélue secrétaire. Les conseillères élues sont Mmes Eugène Fortin, Wilfrid Duquette, Adalbert Couture, Elias Plante et Joseph Poulin.

SUR LE PONT D'AGNES : Contrairement aux feux de paille, les feux de feuilles sont durables et ils peuvent longtemps couvrir le danger.

— Pendant que nous sommes sur le Pont, profitons-en pour jeter un coup d'oeil sous le pont et admirer nos jeunes saumons.

IL Y A VINGT ANS

Le boulangerie de M. Zoti-que Gravel est menacée par un incendie. — Une initiation aux trois degrés de l'Ordre a lieu au Conseil Ste-Agnès; 54 candidats font leur entrée dans la Chevalerie de Colomb. — Les institutrices du district No 52 se réunissent au couvent. Des élections ont lieu et Mlle Marie Lachance est appelée à la présidence, Mlle Alice Dion est nommée vice-présidente et Mme Henri-H. Gagnon, secrétaire. — A l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, Mlle Violette Mercure, fille de M. et Mme L.L. Mercure reçoit son brevet de garde-malade avec "grande distinction". — Des travaux de réparations sont entrepris dans les rues Frontenac, Laval et Agnès. — M. Alfred Dostie fait un voyage à Montréal. — Le sergent Roger Talbot, de l'Armée Canadienne, en Nouvelle-Ecosse a passé la fin de semaine à Lac-Mégantic. l'photo de Mlle Magella St-Louis.

LETTRÉ OUVERTE

Sous cette rubrique, nous publions les articles, écrits, lettres d'intérêt général ou publique qui nous sont confiés pour fins de publication. Il est à noter que ces écrits n'engagent aucunement la responsabilité du journal pas plus que celle de son directeur.

Lac-Mégantic, 18 octobre 1962

M. Le-Philippe Poulin, directeur "L'Echo de Frontenac", Lac-Mégantic

Monsieur le Directeur,

Auriez-vous l'obligeance d'insérer dans les colonnes de la prochaine publication de l'Echo de Frontenac, la teneur de la lettre qu'un citoyen de la ville remettait, samedi 13 octobre, à un des responsables de la SSJB de la ville. On y lisait ce qui suit:

"Monsieur et Madame:

Les jeunes gens et filles vont aux restaurants.

On vient d'accorder à ces restaurants des permis de vente de boissons.

Est-ce que les membres de votre groupement peuvent faire quelque chose ?

Si on laisse toujours faire, plus tard, ces jeunes, vos gars et vos filles seront comme moi ...

Un Alcoolique

Je vous remercie Monsieur le Directeur, de toute la considération que vous voudrez bien accorder à la présente.

Sincèrement vôtre,

Paul MATHIEU

Des élections chez les Filles d'Isabelles

A l'occasion de la dernière assemblée mensuelle, tenue mardi dernier, chez les Filles d'Isabelle, ces dernières avaient l'avantage et le plaisir d'accueillir parmi elles, Mme Yvonne C. Martin, régente d'Etat, laquelle venait diriger les procédures de l'élection et faire l'installation des officières du Cercle L'Assomption.

Le nouvel exécutif pour l'année 1962-63 est ainsi composé, après l'élection de l'autre jour: Mme Simonne Durand, régente, Mme Rachel Moran, ex-régente; Mme Yvette Wood, vice-régente; Mlle Denise Gosselin, secrétaire des archives; Mlle Blanche Charest, secrétaire des finances; Mlle Madeleine Guerin secrétaire-trésorière; Mme Carmen Choquette, 1er syndic; Mme Jacqueline Mercier, 2e

syndic; Mme Antoinette Bureau, 3e syndic; Mme Hélène Rouleau, rédactrice; Mme Irène Arguin, gardienne; Mme Marcienne Perreault, chancelière; Mme Gracienne Guay, monitrice; Mme Cécile Durand, 1er guide; Mme Régina Ruel, 2e guide; Mme Juliette Fortier porte-bannière; Mme Juliette Carrier, garde intérieure; Mme Laurette Gagnon, garde extérieure, et Mme Françoise Hamel, organiste.

Madame Martin félicita ensuite le nouveau conseil, exhortant toutes et chacune à bien travailler la main dans la main, pour le plus grand bien et le progrès du cercle.

SAINT-HONORE

NAISSANCES

(DNC) — Joseph Irénée Marie, fils de M. et Mme Jean-Luc Bégin (Thérèse Morin). Parrain et marraine M. et Mme Irénée Skilling, oncle et tante de l'enfant.

— Marie Anne France, fille de M. et Mme Jean-Rock Carrier (Dolores Poirier). Parrain et marraine, M. et Mme Origène Carrier, grands-parents de l'enfant.

— Joseph Maurice Richard, fils de M. et Mme Léopold Lessard (Rose-Hélène Carrier). Parrain et marraine, M. et Mme Henri-Paul Lessard, frère et belle-sœur de l'enfant.

— André Christian, fils de M. et Mme Léo Mercier (Carmen Boutin) de Giffard. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Mercier de St-Georges. Porteuse Mme Louis Boutin, grand-mère de l'enfant, de St-Honoré de Beauce.

Nos félicitations.

MALADES

M. Louis Boutin est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec, Mme Odilon Bolduc est hospitalisée à l'Hôpital Notre-Dame de Beauce.

A ces malades nous souhaitons un prompt rétablissement.

DECES

Le 18 octobre est décédé après une courte maladie M. Pierre Morin, époux de dame Joséphine Vaillancourt. Il était âgé de 68 ans. Il laisse pour le pleurer son épouse, Mme Pierre Morin, ses fils et belles-filles M. et Mme Lucien Morin (Emilia Delarosbil) de Val d'Or, Emery de St-Honoré, M. et Mme Florent Morin (Rita Champagne) de Val d'Or, A-bitibi, et Denis de St-Honoré; ses filles et gendres, M. et Mme Léopold Mathieu (Emérentienne), M. et Mme Jean-Luc Bégin (Thérèse) de St-Honoré, M. et Mme André Fortin (Fernande) de Notre-Dame de la Guadeloupe, Mlles Noella et Louise Morin de St-Honoré; ses frères Georges de Granby, Josaphat de Perron, A-bitibi; ses sœurs: Soeur St-Eloi, s.c.l.m. (Lydia) du couvent de Louiseville, Soeur St-Raphaël (Marie-Ange), p.s.s.f. de Sherbrooke; ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Clodimir Vaillancourt, M. et Mme Raoul Vaillancourt, de Hearst Ont., Mme Georges Morin de Granby, M. et Mme Wilfrid Vaillancourt, M. et Mme Gérard Carrier de St-Georges, M. Roméo Vaillancourt, M. et Mme Philias Vaillancourt, M. et Mme Fortunat Carrier, M. et Mme Roland Vaillancourt, M. et Mme Joseph H. Poulin et un grand nombre de petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

Mariage Turcotte - Doyon

(DNC) — En l'église de Stornoway, samedi dernier, M. l'abbé Louis-Philippe Laroche, curé de la paroisse, a béni le mariage de M. Léopold Turcotte, de Lambton, fils de M. et Mme Edouard Turcotte, à Mlle Odette Doyon, fille de M. et Mme Lionel Doyon, de notre paroisse.

Les pères respectifs des 6-poux leur servaient de témoins.

MM. Gaston Breton et Ronaldo Turcotte agissaient comme parrains.

Un programme musical dans lequel figuraient M. Philéas Marcoux, de St-Romain, fut exécuté au cours de la cérémonie religieuse, à l'issue de laquelle il y eut réception à la salle Bilodeau de Lambton.

Les nouveaux époux partiront ensuite pour un voyage de noces dans la métropole. A leur retour, ils demeureront à Lambton.

Nos vœux de bonheur.

G. J. LAJEUNESSE, D.C.

CHIROPATICIEN

96, rue Frontenac Edif. Bourque Tél.: 583-0128

Edif. Bourque

Lac-Mégantic

HEURES DE BUREAU :

MARDI, de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

JEUDI, de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

VENDREDI, de 7 h. p.m. à 9 h. p.m.

SAMEDI, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

Aussi sur rendez-vous les LUNDI et MERCREDI

On fête l'anniversaire de naissance de M. Emile Vachon

M. Emile Vachon, de notre ville, a été l'objet d'une fête intime, samedi 13 octobre dernier, à l'occasion de son anniversaire de naissance. La fête avait lieu à sa résidence même où parents et amis se trouvaient réunis pour offrir vœux et félicitations au héros.

Il y eut chant, musique, le tout agrémenté de temps à autres par des histoires et des jeux, lesquels ne manquèrent pas de faire rire même les plus sérieux. A la fin de la soirée, au cours de laquelle tous s'amuseront fort bien, on prit part à un succulent goûter. Ce n'est que très tard dans la nuit qu'on se sépara, emportant le meilleur souvenir de ces heures agréables qui venaient de s'écouler. Monsieur Vachon reçut de nombreux cadeaux.

Prenaient part à cette fête: M. et Mme Emile Vachon, M. et Mme Laurent Brousseau, M. et Mme Yvan Lemay (Huguette) de Sherbrooke, M. Yvon Lemay, également de Sherbrooke, M. et Mme Edmond Tetreault, M. René Brousseau, Mlle Marthe Bouffard, Mlle Roberte Brousseau, M. Michel Audet, Mlle Marguerite Picard, Mlle Madeleine Gagné, M. Guy Fleury, Mlles Lucette et Françoise Brousseau.

NOTES LOCALES

Que dire cette semaine, de la température, sinon qu'elle nous apporte de la neige! De la neige à cette époque de l'année cela n'est certes pas accueilli favorablement par toute notre population; il faut faire exception pour nos jeunes qui, dès cette neige tombée, s'en donnent à cœur joie à préparer des balles de neige, s'amusant à qui mieux. Assurément, cette chute de neige disparaîtra sous l'effet des premiers coups de soleil mais rien n'empêche que nous aurons eu de la neige hâtive, cette année.

C'est demain soir, jeudi, que sera tenue au Centre Mgr Bonin, la clinique des donneurs de sang. Cette clinique on le sait est organisée par la Jeune

Chambre, comme nous avions l'occasion de le dire, dans une dernière édition. Nul doute qu'ils se présenteront nombreux, les donneurs de sang, à cette clinique de demain, désireux d'encourager une oeuvre si recommandable, tout en aidant nos semblables dans le malheur.

La grande retraite paroissiale, à notre paroisse Ste-Agnès se continue cette semaine, alors que les instructions sont données pour les filles et les jeunes gens. La semaine prochaine, comme nous l'avons annoncé déjà, ce sera le tour de la population de Notre-Dame de Fatima, d'assister à ces périodes de retraites si recommandables.

M. et Mme Louis St-Germain, de Masson, Comté de Papineau sont venus à Lac-Mégantic, visiter Mlle Fernande Villeneuve. Ils se sont rendus à Québec, Ste-Anne de Beauport, Montréal et Perth (Ontario).

M. et Mme Barthélemi Durand, M. et Mme Raoul Durand, M. et Mme Romeo Durand, M. et Mme Henri Durand, M. Hector Durand, tous de notre ville et Mme Roland Martin, de Montréal, se sont rendus à Lemoxville, dans l'après-midi de lundi à l'occasion de la translation des restes mortels de Sr Marie-Emmanuel (Madeleine Durand), leur sœur, et fille de Mme Emmanuel Durand, dans le nouveau cimetière des Srs Missionnaires Notre-Dame des Anges. Ajoutons ici qu'il y a vingt-quatre ans, Soeur Marie-Emmanuel rendait son âme à Dieu.

Confort avec

SPENCER

ajusté par

BERTHE

DALLAIRE

corsetière diplômée

SAINT-LUDGER

Cité de Frontenac

C.P. 146 — Tél. 88

ou Lac-Mégantic

Tél. 583-1694

Service de réparations Faites votre rendez-vous à votre domicile, sans frais

J. GIOVANNI PARADIS

122-a Laval - Tél. 583-2680 ou Rés.: 784

REPARATION D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES de RADIOS et de TELEVISION

Portes en bois — Contre-Plaqué (Plywood) Planches murales — Moulures, etc.

Un service prompt et courtois vous est assuré en tout temps

Harnais! Harnais!

Nous annonçons une vente spéciale

A GRANDE REDUCTION

de HARNAIS, COLLIERS et ATTELES

ainsi que toutes autres parties d'attelage dont vous pouvez avoir besoin.

Venez nous voir et consultez nos prix

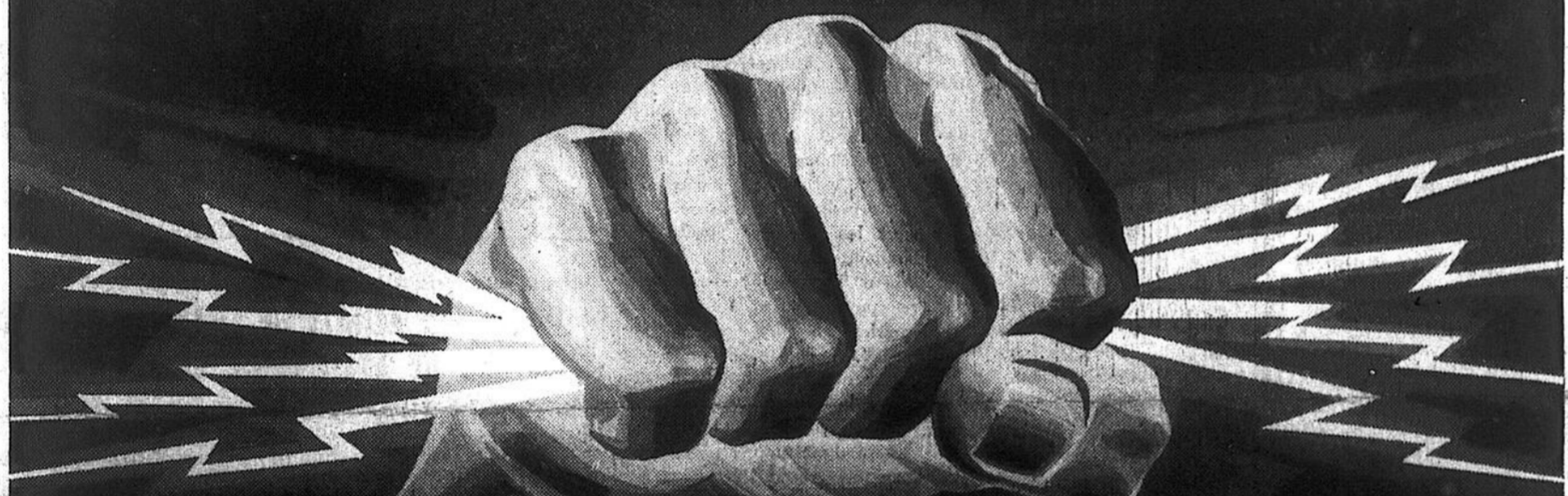
REPARATIONS! REPARATIONS!

Nous sommes toujours à votre disposition pour effectuer tous genres de réparations de chaussures, cela durant toute la journée soit de 8 heures du matin jusqu'au soir.

LAVALLEE & FILS

70 rue Laval Tél. 583-1565 Lac-Mégantic

MAINTENANT OU JAMAIS!



MAÎTRES CHEZ NOUS

Le plus grand réservoir d'électricité au monde est chez nous — au Québec.

C'est l'électricité qui éclaire nos foyers et nos fermes.

C'est aussi l'électricité qui est la source d'énergie des usines, créatrices d'emplois.

Il nous faut être complètement propriétaires de cette source d'énergie pour la gérer au meilleur intérêt du Québec.

Seul le Parti libéral du Québec s'engage à nationaliser les onze compagnies privées d'électricité, dès la prochaine session, pour nous donner la clé du royaume.

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Seuls les LIBÉRAUX, ont nationalisé l'électricité et le gaz en 1964, au profit du peuple. Seuls l'Union Nationale, ont dénationalisé le gaz en 1957, au profit des amis...

Une boucherie chez Ti-Père Genest en 1862

Par Suzanne VACHON

Genre nocé ? Genre funéraires ? C'était un peu des deux que cette réunion de parents et de voisins pour tuer le cochon. Privés de viande fraîche depuis le printemps, ils se préparaient à un festin, ou du moins à une curée, car celui qui faisait boucherie donnait toujours les plus beaux morceaux à la parenté et aux amis, et, comme pour le phoque chez les Esquimaux, à peu près tout se mange et s'utilise chez le porc. D'ailleurs, tous ces aides bénévoles venus à la corvée étaient d'avance invités au souper de boudin et de tête de lard qui devait couronner la journée. C'était donc une fête, tant il est vrai de dire que le malheur des uns fait le bonheur des autres....

La note funèbre était donnée par les enfants, Ti-Pit, Fifine et Pitou, qui, après avoir embrassé et caressé souvent Poléon (c'était le nom du cochon) quand il était goret rose et frétilant, l'avaient dorloté et écuré sa vie durant, peines de ne pouvoir lui donner plus à manger, car Monsieur Genest engraisait les cauchons à l'eau claire, comme on dit, à l'eau de vaisselle sans savon avec très très peu de gru rouge. En été, n'avaient-ils pas un petit enclos pour se vautrer dans la boue et y chercher le complément de leur régime ? Les jeunes Genest étaient donc tristes et se promettaient de ne pas manger la chair de leur Poléon.

Même les petits voisins ne s'étaient pas gênés de s'exempter d'aller à l'école pour cette circonstance. Leur cauchon à eux attendait encore sa sentence de mort et ils ne se privaient pas de dire qu'il était mieux portant que le condamné du jour.

Tiens, Madamé Genest, disait Grégoire, le nôtre, il est assez gros, c'est bien simple, il est gros comme vous.

— Espèce de petit polisson ! lui répondait la fermière, qui n'aimait pas les allusions à sa corpulence rebondissante, va-t-en donc chez vous, on n'a pas besoin de toi icitte, à matin !

Et elle continuait de peler et trancher des oignons au-dessus de son peolon, dans le poêle à deux ponts, non sans essuyer une larme par ci, par là, en attendant de pouvoir nettoyer les tripes et cuire le sang.

— Elle pleure elle aussi ! reprit Grégoire, l'effronté.

— Gégène, veux-tu bien te taire, répliquait l'ainé, Ti-Pit, de sa voix rauque qui commençait à muer, ou bien je te donne une claque sur la guele.

— Pissouttes ! Pissouttes ! Pissouttes ! narguait le voisin, vous avez tous envie de pleurer.

Il sautillait en riant d'eux mais en se dirigeant prudemment vers la porte, car les insultes entendaient venger leur honneur, et, de fait, il n'eut pas le temps de sauter le perron que les coups pleuvaient sur les gros "fatté". Que voulez-vous qu'il fit contre trois ?

— Mon doux Seigneur ! gémissait Ti-Mère Genest, encore la bataille ! Et des hommes qui viennent plus à bout d'a-meuiller. Ça promet.

En effet, son vieux et ses compagnons, y compris le Grand-Jos, saigneur du canton, s'attaquaient dans la "pétite-maison" ou cuisine d'été, à trinquer au vin de salsepareille, qui malheureusement avait plutôt sùri que fermenté. Il était trop tard pour le reprendre. Du vrai vinaigre, mais fort !

— Il est bon pareil, disait Abraham, il réchauffe plus vite. Moi, j'en prends encore. Où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir.

— Moi itou, ajoutait le futur bourreau. Faut, faut, faut arroser ça.

Après chaque lampée, il re-

passait son couteau sur la pierre d'émeri.

— Tu l'affilles trop, i restera plus de lame, remarquait Nésime.

— Toi, tu connais pas ça. Faut ce que faut. Avez-vous des chaînes Ti-Père Genest ?

— Oui, pis une poulie aussi, et des crochets. Je voudrais pas qu'il arrive des accidents, par rapport que Poléon, il est bien en vie.

— Allons-y ! proclama Grand-Jos, qui avait toujours continué d'aiguiser son couteau et surtout de se rincer la lueette.

— Prenons encore un petit coup, mes amis, proposa Nésime, ça nous donnera plus de courage.

Le breuvage à la salsepareille avait tout de même du corps car l'avère monsieur Genest se mit tout à coup à être généreux :

— T'es mon meilleur ami, Grand-Jos, je te donnerai la vessie pour te faire un beau sac à tabac. A toi, Abraham, tu vas voir comment ma puis, saisissant son arme si femme est adrette pour faire des bebelles pour ton petit dernier qui est dans le ber. Elle prend des bouts de boyau bien lavés, elle les attache après les avoir soufflés pour les faire sécher puis ensuite, elle met des pois dedans pour que ça somme, et puis elle telft ça dans du jus de bette. A toi, Nésime, je donnerai les plus belles soies pour servir d'enfiloirs de fil à ligneul.

A la fin du testament, ils étaient tous rendus à la porcherie, ou plus exactement dans l'étable, dont un bout servait de logis à Poléon. Celui-ci n'était pas visible, sorti sans doute pour aller faire un tour dehors. Ils en profitèrent pour installer des madriers et tout un traquenard pour saisir et maintenir la victime avec des câbles, comme s'il se fut agi d'un taureau furieux.

Tout à coup voilà Nésime qui se met à se plaindre du mal de ventre.

— Excusez, Monsieur Genest, c'est pas la faute de votre vin, j'ai ai trop bu tout simplement. Y a-t-il des soigneux du secret, dans les environs, qui ont la fleur-de-lys ?

— C'est pas la peine, dit Grand-Jos, qui commençait à blêmir lui aussi et à marcher courbé, moi, je connais un bon remède. C'est une crêpe bien chaude qu'il faut se mettre à peu nue sur le ventre. Retournons à la maison, Mme Genest va nous en faire une. Quand même à sentir l'ognon, ça fait rien. Mais, faut, faut, faut du gin, au cas où ça nous prendrait nous autres itou.

Mémère Genest n'aimait guère cela, c'était encore du retard. Ils firent la crêpe eux-mêmes.

— Faut, faut, faut mettre de la graisse en masse, répétait Grand-Jos. Pas besoin d'assiette. Nésime, couche-toi sur le sofa, déboutonne tes culottes et retrousse ta queue de chemise.

Le patient s'exécuta mais l'arrivée de la crêpe fut saluée d'un grand cri de douleur. Ce fut encore pire quand le médecin improvisé y ajouta la graisse brûlante en égoutant le poélon. Nésime sacrait comme un damné puis, ramassant toutes ses forces, ce qui n'est pas peu dire, il se leva d'un bond et saisit Grand-Jos à la gorge.

Le "Père Gédéon" est tout heureux de vous retrouver

Connu comme Barrabas, estimé comme un ami de vieille date, admiré pour sa verdeur, sa roublardise et son esprit rabalaisien, le Père Gédéon est presque devenu une institution nationale. Création de Roger Lemelin, personnification de Doris Lussier, le Père Gédéon

est une sorte de monstre sacré que ni le temps ni la popularité de vedettes plus récentes n'ont réussi à détrôner. Son accoutrement pittoresque, son langage cru, ses manières bon enfant, son grand coeur et son gros bon sens lui ont conquis tous les publics, même les plus huppés. Le Père Gédéon, c'est un peu le père de tout le monde, mais quelle jeunesse a conservé ce père, plus révolutionnaire que ses fils ! Cette jeunesse de coeur et d'esprit, le Père Gédéon la doit sans doute à Roger Lemelin, auteur de la Famille Plouffe et de Au pied de la pente douce. Mais la doit aussi, et pour une large moitié, à son interprète Doris Lussier. Pour Doris Lussier, le Père Gédéon c'est le rôle en or. C'est le travail le plus aimé, le plus fiévreux, le plus consolant. C'est plus qu'un rôle, c'est le compagnonnage parfait avec un être d'exception qui, au lieu d'être promis à la simple caricature, est devenu une sorte d'idole. En ce siècle où on rit si peu ou si souvent en grimaçant, le Père Gédéon secoue les salles débordant de santé et de joie d'un énorme, pantagruélique, de vivre. Il n'est donc pas étonnant que les foules l'aient suivi à la télévision, sur la scène, au cabaret et sur disque. Or, voilà qu'il fait sa rentrée de nouveau, au réseau français de télévision de Radio-Canada, le jeudi 25 octobre à 9 heures, dans une série mensuelle intitulée le Petit Monde du Père Gédéon. La série est évidemment signée Roger Lemelin et il va sans dire que le Père Gédéon sera toujours Doris Lussier. Cette "première" du Petit Monde du Père Gédéon aura comme sous-titre Retour aux sources. Les téléspectateurs se retrouveront en effet à la belle époque de la Famille Plouffe dont quelques-uns des membres seront réunis autour de l'inénarrable frère de "Thophile" Plouffe.



On verra en effet, autre le Père Gédéon, véritable héros de la série, sa femme (Juliette Pétrie), Ti-Mé (Jean Coutu), Stan Labrie (Jean Duceppe), la bonne Thérèse (Dominique Michel), la mère Plouffe (Amanda Alarie), Théophile Plouffe (Paul Guèvremont), Narcisse Vallerand (Julien Lippé), le père Alexandre (Guy Provost), le beau Guillaume (Pierre Valcour) ainsi que deux nouveaux personnages qui promettent, non pas de surpasser en drôlerie le Père Gédéon mais, à coup sûr, de l'épauler dignement. Ces deux nouvelles créations de Lemelin

— Faut-i brûler un homme de la sorte ! On voit bien que t'es pas un septième pis que t'as pas le "don". Tu vas me payer ça !

Son adversaire n'avait pas trop le temps de placer, ses "faut, faut, faut", et d'ailleurs, le saigneur du canton était capable de se défendre. Ils piétinaient la crêpe et la poêle traînant son fond noir sur le beau plancher tout frais lessivé. Or, le vin de salsepareille et le gin faisaient aussi effet sur les témoins. Il s'ensuivit une mêlée générale !

Madame Genest se tenait la tête d'une main et le coeur de l'autre, et gémissait :

— Pis le cochon qui est pas encore mort, lui ! Pis i est onze heures !

— Faut, faut, faut arrêter de se battre, lança Grand-Jos. Entre Canayens c'est pas beau. Faut, faut, faut prendre du gin pour nous remettre.

Il reprit aussi sa pierre, cracha dessus et se remit de plus belle à amincir la lame du couteau de boucherie.

— A cte heure, allons-y ! Nouveau départ pour l'étable. Les instruments du supplice attendaient, piège, potence, liens.

— Mais, où ce qui est, votre cochon, le Père ? De fait, la soue était encore vide.

— Bonne sainte bénite, mais i est dans son petit nique, vous le voyez pas ?

Il souleva un petit paquet de paille près de l'auge et on aperçut un petit Poléon maigre et fluet comme s'il eût fait carême toute sa vie. Il n'osait pas se sauver, suppliait de ses doux yeux bleus.

Choqué d'avoir été appelé pour un tel cas, Gros-Jos sauta par dessus le "part" et empoigna le cauchon dans ses bras comme une mère son enfant, sans sentir aucune résistance, il s'assit sur une bûche de bois, bien aiguisée, d'un grand geste solennel, il la lui enfonça dans le coeur, mais peut-être trop à gauche... Croyez-le ou non, le couteau avait traversé le corps du cochon et fait une entaille au pantalon d'étoffe du Grand-Jos, et le sang de sa cuisse se mêlait à celui du cochon matre...

— C'est ça, Monsieur Genest, vous avez ménagé sur la nourriture, lui, il a ménagé sur la viande et sur la graisse. Au diable le boudin, les soes de lard et le souper au boudin ! Vous en avez pas trop pour votre famille.

Les assistants dépités s'en allaient les uns après les autres, comme honteux de la déconvenue de leur hôte. Grand-Jos avait mis sa "crémone" à l'entour de sa ceinture et il s'éloignait en boitant.

Suzanne VACHON
St-Joseph, Beauce,
Octobre 1982.



CHLT-TV SHERBROOKE et RADIO-CANADA

vous présentent chaque semaine les grands auteurs les grandes vedettes et les grandes personnalités du Canada français



s'appellent Pantaléon Veilleux et Ramona Plouffe Incarnée par Béatrice Picard, Ramona est une des filles du Père Gédéon. Dégourdie, déléguée, "déniaisée", digne fille de son père Ramona n'a ni froid aux yeux ni la langue dans sa poche. Avec ça qu'elle est parfaite bilingue, à ce qu'elle prétend, ayant servi de nombreuses années dans les grands restaurants de Montréal et de Toronto. Quant au personnage Pantaléon Veilleux, joué par Henri Poitras, il ne sera pas moins typique et comique. Pantaléon est un voisin beauceron de Gédéon. C'est lui qui s'occupe de la ferme du Père Gédéon durant les absences répétées du bonhomme. Il a lui aussi son accent particulier, ses manières paysannes et ses vues originales sur les sujets chers au Père Gédéon. Si on ajoute à cela que Stan Labrie a presque changé de personnalité depuis qu'il est devenu organisateur d'un nouveau parti politique, on peut s'attendre à une nouvelle galerie de portraits tous plus hilarants les uns que les autres.

Lussier, cette formule donne plus de liberté à l'auteur Roger Lemelin. Celui-ci peut plus facilement ramener en un mois tous les éléments d'un scénario d'une heure que présenter tous les huit jours un épisode de téléroman, parce que Roger Lemelin est un écrivain qui pense longuement au sujet qu'il a à traiter et qui peut aisément écrire le texte d'une émission en l'espace d'une soirée. Le sketch d'une heure permet également de traiter à fond un seul thème sans risquer de nuire à l'intrigue comique ce serait le cas pour un téléroman. Chose certaine, Ro-

ger Lemelin pourra mener à bien la satire politique qui fera le sujet de la première émission de la série le Petit Monde du Père Gédéon. Le bonhomme ne se gênera pas pour mordre à belles dents aussi bien dans les vieux partis que dans les nouveaux, pour notre plus grande joie.

Le Petit Monde du Père Gédéon sera présenté dans des décors de Marc Hébert, avec des costumes de Marielle Constantineau. Réalisation Technique : Noël Lecluse. Script-assistante : Renée Borduas.

Fernand COTE

SERVICE D'AUTOBUS LACHANCE & FRERE

Pour un voyage prompt, agréable et accommodant utilisez notre service dont voici l'horaire:

Départ tous les matins, sauf le dimanche (B & B Curb) à 6.45 heures, passant par St-Georges, pour Québec; le dimanche, départ à 9 heures.

Retour de Québec, sur semaine à 4 heures pour arriver à Lac-Mégantic à 8 heures p.m.

Le dimanche départ à 5 heures p.m., gare St-Roch, pour arriver à Lac-Mégantic à 9 h. p.m.

Nous faisons le service sur la route 28, traversant Saint-Sébastien et Lambton

Tél.: Lac-Mégantic 583-0478 ou 583-0363
Québec LA 9-5391



DEUX SYSTÈMES DE CHAUFFAGE DIGNES DE CONFIANCE!

La nature fait bien ce qu'elle fait... mais, pour chauffer les maisons, rien n'égale le chauffage à l'huile Esso

Avec Esso, vous avez la certitude d'avoir ce qu'il y a de mieux; l'huile à chauffage la meilleure et la plus économique, le service le plus efficace, le plus sûr. Dès aujourd'hui, appelez votre agent Esso Imperial... et profitez désormais des merveilles du chauffage Esso.

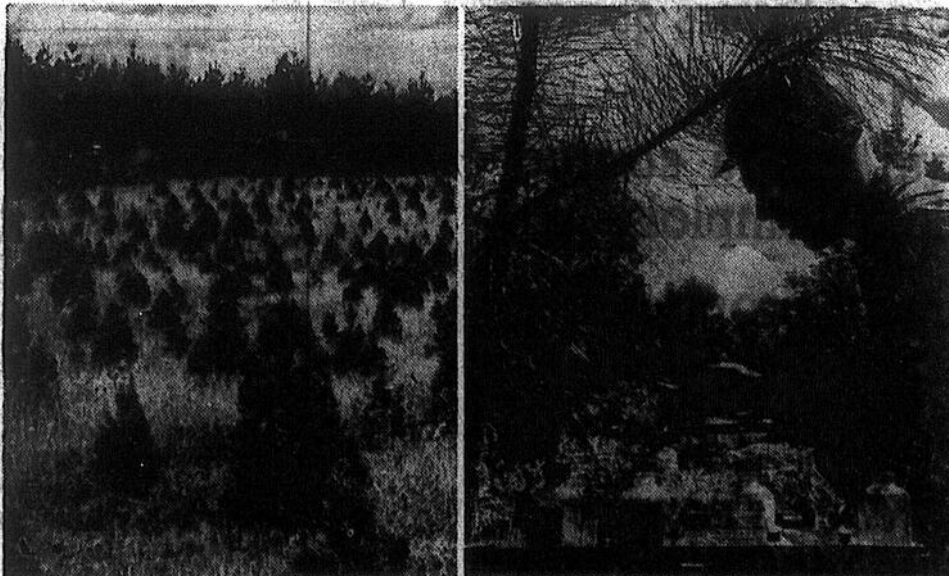
F. BOULE
Lac-Mégantic

L. BISSON
St-Evariste

QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL



Moissonnez vers l'an 2020



La jeune forêt que l'on voit ci-dessus à gauche ne sera prête pour la récolte que dans une cinquantaine ou une soixantaine d'années. Pourtant elle symbolise la plus importante des ressources naturelles des générations à venir et la vitesse de sa croissance et les soins qu'on apporte à son développement sont d'une extrême importance pour tous les Canadiens. Aujourd'hui, les moyens scientifiques, tels que l'analyse des sols (à droite), permettent aux forestiers d'en apprendre beaucoup plus que par le passé au sujet de la croissance des arbres et leurs recherches portent des fruits qui enrichiront nos descendants.

Pour rappeler aux Canadiens que leur avenir dépend en grande partie de nos forêts et des efforts que nous faisons pour les exploiter avec le plus grand soin, le Canada tient en ce moment une semaine nationale des produits forestiers parmi lesquels on peut citer, par exemple, les pâtes et papiers fabriqués par l'industrie canadienne qui occupe le premier rang parmi les producteurs, exportateurs et employeurs du pays.

Rien ne vaut la LAINE!

Penmans utilise les meilleurs filés de laine mérinos du monde. C'est pourquoi les Sous-Vêtements Penmans sont les plus chauds, les mieux ajustés et les plus durables qui soient. Les hommes actifs apprécient la façon dont ils s'ajustent aux chevilles et aux poignets, les coutures plates lisses et les boutonnières bien finies. D'une exécution soignée pour un ajustement parfait et un confort supérieur.

Penmans

"95" - SOUS-VÊTEMENTS

Disponibles en: Combinaisons - Maillots et Caleçons boutonnés devant - et Caleçons à ceinture élastique et Gilets sans boutons pour hommes et garçons.

IL EST AVANTAGEUX DE RECHERCHER L'ÉTIQUETTE PENMANS

VOUS AUREZ TÔT BESOIN DE TRACTION D'HIVER!



ACHETEZ MAINTENANT
QUANTITÉ LIMITÉE DE
PNEUS D'HIVER "Town & Country"

Firestone

2 \$25⁵⁵
 pour

dimensions
 6:70 x 15 ou
 7:50:14 ECHANGE

autres dimensions
 à épargnes
 semblables

Flancs blancs
 seulement
 \$2.00 en plus

EPARGNEZ, AUSSI
 sur les "Town & Country" neufs!

Nous offrons, présentement, des pneus "Town & Country" neufs aux plus bas prix de l'histoire de Firestone! Si vous achetez tôt, avant le 31 octobre, nous vous donnerons un escompte spécial d'avant-saison. Vous aurez bientôt besoin de la traction des pneus d'hiver. Passez nous voir dès maintenant... et, tout en épargnant, obtenez le meilleur pneu d'hiver au Canada—le Town & Country de Firestone.

APPUYÉ PAR LES 4 GARANTIES
 honorée par 60,000 détaillants au Canada et aux E.U.

- 1** GARANTIE contre les défauts en matériaux et fabrication
- 2** GARANTIE contre les Hasards de la Route, jusqu'à 27 mois
- 3** GARANTIE de meilleure qualité disponible dans cette sphère de prix
- 4** TRACTION GARANTIE OU NOUS PAYONS LE TOUAGE!



Renseignez-vous sur nos
TERMES FACILES

MEGANTIC TIRE SERVICE INC.

Rue Salaberry Tél. 583-1614 Lac-Mégantic-Sud